



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1983 MARDI 8 AVRIL 2014

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Plus de 120 000 signatures pour contrer la feuille de route de la Céni

Le discours anti-révision constitutionnelle développé par la société civile du Katanga porte comme en témoigne l'adhésion massive à la pétition qu'elle venait d'initier visant le rejet de la feuille de route récemment présentée par l'abbé Apollinaire Malu Malu et en instance d'être examinée à l'Assemblée nationale. À travers leurs signatures (plus de 120 mille recueillies à ce jour), les Katangais entendent voter directement leurs élus provinciaux contrairement à l'hypothèse émise par la Céni consistant à les faire élire au suffrage universel indirect. Une démarche qui paraît, à leurs yeux, comme antidémocratique.

Outre le rejet de la modification du mode de scrutin des députés provinciaux tel qu'envisagé par l'institution électorale, la même pétition exige aussi la démission de tous les gouverneurs et des assemblées provinciales considérés comme fonctionnant de manière illégitime et hors délai constitutionnel.

Page 19



Des témoins des candidats devant les urnes dans un bureau de vote à Kinshasa

COOPÉRATION

La Belgique au chevet du Nord et Sud-Kivu

Jean-Pascal Labille et Raymond Tshibanda respectivement ministre belge de la Coopération au développement et chef de la diplomatie congolaise ont conclu le Programme indicatif de coopération portant sur un montant de 80 millions d'euros. L'agriculture, le désenclavement rural, l'enseignement technique et la formation professionnelle ainsi que la santé sont pris en compte dans ce contrat assorti d'un programme d'appui aux infrastructures dans les deux Kivu pour lequel vingt-trois millions d'euros ont été dégagés.

À travers ce programme supplémentaire étalé sur deux ans, soit de 2014 à 2016, la Belgique entend capitaliser la relative paix retrouvée dans la partie est du pays où grâce à l'action conjuguée des Fardc et des casques bleus contre les groupes armés, le redécoupage socioéconomique est désormais possible.

Page 18



Jean Pascal-Labille

JUSTICE

Plaidoyer pour l'affectation de cinq cents magistrats recrutés depuis 2009

Alors qu'ils ont réussi au test d'embauche, ces juges n'ont jamais presté faute de nomination et d'affectation, révèle leur porte-parole, M^e Papy Mumbonga. Ce dernier invite le Conseil supérieur de la magistrature à statuer sur leur cas au cours de son assemblée générale ouverte le 7 avril. Cette haute institution judiciaire est appelée à satisfaire les revendications légitimes des requérants afin de combler la carence constatée dans le secteur de la magistrature, particulièrement au niveau du siège.

On rappelle qu'en 2013, cinq cents magistrats affectés dans près d'une centaine de tribunaux de paix créés par ordonnance présidentielle au mois de juin, qui n'avaient pas encore rejoint leurs nouveaux postes, ont réclamé le paiement de leurs frais d'installation, lesquels frais ont été débloqués deux semaines plus tard.

Page 18

THÉÂTRE

Entrechats amuse au Tarmac des auteurs

Drôle du début à la fin, le dialogue entre la grand-mère et sa petite-fille adolescente, extrait de la comédie signée Pascal Vrebos, a égayé le public en surnombre à l'espace culturel de Kintambo la nuit du 4 avril. Les conciliabules entre Isabelle (l'adolescente à l'approche de ses 17 ans) et sa « Grand'mi », terme affectueux dont elle ne cesse d'user en face de sa grand-mère pour qui elle nourrit une grande estime, sont bien facétieuses. Dans leur dialogue où elles se racontent et dévoilent tout ce qu'elles ont dans le cœur, elles rêvent d'échapper à la claustration de leurs vies.

Il y a d'un côté l'histoire du beau pirate des Antilles, autrefois amant de la vieille comme point d'orgue de son discours sur sa philosophie de vie et ses amours de jeunesse. Et de l'autre, l'adolescente en proie aux appréhensions sur l'amour avec une farouche volonté de grandir qu'elle confie sincèrement.

Page 21

DIALOGUE NATIONAL SUR LA TUBERCULOSE

Les interventions prioritaires Identifiées

Les participants à ce dialogue national tenu du 3 au 5 avril ont formulé des recommandations pertinentes à l'issue de trois jours des travaux visant l'élaboration de la note conceptuelle sur la tuberculose pour l'obtention d'un financement du Fonds mondial pour les trois prochaines années. Ils ont aussi proposé les stratégies de mise en œuvre efficace du mécanisme de gestion des financements et échangé les expériences de différentes provinces du pays.

À titre de recommandation, le gouvernement a été exhorté d'augmenter la mise à disposition des ressources en faveur de la lutte contre les maladies à grande charge de morbidité et mortalité dans le pays et d'assurer la prise en charge des rémunérations de tous les prestataires et dispensateurs des soins. Ils ont plaidé pour que les structures à forte affluence soient dotées en microscope LED et des outils de diagnostic rapides.

Page 20

ÉDITORIAL

Génocide

Infiniment regrettable est le nouveau coup de froid qui vient de s'abattre entre le Rwanda et la France à propos du génocide de 1994: infiniment regrettable car il dégradera durablement les relations entre deux pays qui avaient fait l'effort de se rapprocher, infiniment regrettable car il se produit en un moment où la communauté internationale se mobilise pour venir en aide aux pays du Bassin du Congo confrontés à des crises ethniques et religieuses en série, infiniment regrettable car il montre à quel point les blessures ouvertes il y a vingt ans sont loin d'être refermées.

Ne disposant pas des informations qui nous permettraient de flétrir l'attitude de l'un ou l'autre des protagonistes de ce drame, nous nous garderons bien de porter le moindre jugement sur la résurgence de leurs querelles. Nous dirons simplement que la situation présente dans cette partie de l'Afrique devrait inciter les autorités des deux pays à plus de retenue, à plus de compréhension aussi à l'égard de ceux et celles qui se trouvèrent plongés dans l'une des pires tragédies du siècle précédent. Cela ne les empêcherait nullement de continuer à chercher la vérité là où elle se trouve enfouie, mais permettrait de prévenir la réédition de ce drame en d'autres lieux.

De la Shoah qui décima le peuple juif pendant la Seconde Guerre mondiale au génocide qui massacra les Tutsis, en passant par la Révolution culturelle chinoise et les crimes commis par les Khmers rouges au Cambodge, la liste est longue, tragique, épouvantable, des drames sur lesquels la communauté internationale dans son ensemble a fermé les yeux au cours des cent dernières années, ne se réveillant que quand l'innommable avait pris fin. Et c'est pourquoi tout doit être mis en œuvre aujourd'hui afin que de pareils drames ne se renouvellent pas.

La pire erreur que peut commettre aujourd'hui l'homme serait de croire qu'il a suffisamment évolué, grâce au progrès technique et à l'amélioration générale des conditions de vie, pour se respecter lui-même. Les massacres perpétrés ici et là à travers le monde prouvent qu'il n'en est rien. Soyons donc assez sages pour édicter tant qu'il en est temps les règles qui mettront l'humanité à l'abri de sa propre folie. Il y a manifestement urgence!

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Les natifs du Niari créent un front citoyen pour le changement

F3C, telle est le sigle de ce Front citoyen pour le changement de la Constitution. Le F3C a été créé le 6 avril à Brazzaville avec l'objectif de faire adhérer le plus grand nombre possible de Congolais à cette démarche qui vise à changer la Constitution du 20 janvier 2002.

L'emblème et la devise ont été dévoilés par le président de la commission ad hoc, Clotaire Ouélo Louango, en présence du président du F3C, Justin Koumba, et de son vice-président, Pierre Mabiala, respectivement président de l'Assemblée nationale et ministre des Affaires foncières et du domaine public, ainsi que de parlementaires et cadres natifs du Niari. Le F3C est représenté par la carte du Congo, illuminée par une étoile jaune d'or, dont le rayonnement part de Dolisie en direction des autres départements. Avec pour devise « Engagement, tolérance et paix », le front a pour objectif de s'investir pour le changement de la Constitution. Son but est de s'investir dans les modalités de changement de la constitution, de convaincre le plus grand nombre possible de Congolais à adhérer à cette démarche et, enfin, de respecter les droits du peuple. « L'essentiel est que la majorité des Congolais soit d'accord avec cette idée. Nous tenons à préciser que le président de la République ne nous a rien demandé. Nous avons l'ambition de faire en sorte que le peuple fasse pression sur les pouvoirs publics afin qu'intervienne le changement de la Constitution », a indiqué Justin Koumba.

« Chacun a le droit d'influer sur la vie sociale, professionnelle et politique, et de bénéficier du droit au développement. La Constitution du 20 janvier 2002 qui a contribué à garantir la stabilité des institutions de la République, conduisant le Congo à la paix et la sécurité durable, a été la condition sine qua non pour la mise en œuvre des politiques économiques et sociales durables susceptibles d'impulser la croissance et le développement intégral. Aujourd'hui, cette Constitution est confortée à une question d'intangibilité et d'immuabilité, dont certaines de ses dispositions suscitent un débat qui s'amplifiera dans l'opinion. Ainsi, la responsabilité du peuple congolais, dans l'accompagnement du processus démocratique équitable, avec un sentiment orienté uniquement vers les approches participatives de développement et le désir inébranlable

Les raisons du changement...

« Chacun a le droit d'influer sur la vie sociale, professionnelle et politique, et de bénéficier du droit au développement. La Constitution du 20 janvier 2002 qui a contribué à garantir la stabilité des institutions de la République, conduisant le Congo à la paix et la sécurité durable, a été la condition sine qua non pour la mise en œuvre des politiques économiques et sociales durables susceptibles d'impulser la croissance et le développement intégral. Aujourd'hui, cette Constitution est confortée à une question d'intangibilité et d'immuabilité, dont certaines de ses dispositions suscitent un débat qui s'amplifiera dans l'opinion. Ainsi, la responsabilité du peuple congolais, dans l'accompagnement du processus démocratique équitable, avec un sentiment orienté uniquement vers les approches participatives de développement et le désir inébranlable

de la paix et de liberté, est interpellée par une conscience nationale et patriotique. Ce que nous faisons aujourd'hui, c'est pour bâtir constitutionnellement notre pays », a affirmé le président de la commission ad hoc. Selon un natif de ce département, « pour stabiliser le pays, au sortir de la guerre, il était mieux de se doter d'une Constitution adaptée aux circonstances dans le but de stabiliser le pays. Une fois la paix recouvrée, il faut avoir une loi fondamentale adaptée au climat social, économique et politique actuel. »

« La politique a besoin d'une nouvelle vision »

Dans ce contexte, les natifs du Niari, en harmonie avec l'engagement pris devant le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, lors de la rencontre citoyenne du 22 mars dernier, proposent aux Congolais d'adhérer au processus de changement de la Constitution à travers le F3C, afin d'apporter, selon eux, leur contribution à la pérennisation des valeurs démocratiques positives, qui garantissent la poursuite du processus de développement en cours. « Au Congo, la politique a besoin d'une nouvelle vision. Il est temps de faire des propositions claires. L'incertitude et la perplexité ont trop longtemps caractérisé la politique démocratique au Congo. Toutefois, ce nouveau style doit s'appuyer sur les différents référentiels parmi lesquels la franchise dans l'expression et la transparence dans l'action », a conclu Clotaire Ouélo Louango.

Notons qu'une commission a été mise en place afin de produire la déclaration de principe qui régit cette action, les statuts et règlement intérieur, le plan d'action, les axes d'interventions, l'engagement du Niari ainsi que le budget de cette organisation politique.

Josiane Mambou Loukoula



Une vue des participants (© DR).

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FRANCOPHONIE

La Cécac en réunion à Brazzaville

La capitale du Congo abrite, du 7 au 9 avril, la réunion inter-sectionnelle de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (Cécac) de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF).



La photo de famille des parlementaires de l'APF (© DR).

Les délégations venues de Belgique, du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi, de Côte d'Ivoire, de France, du Gabon, de Madagascar, du Niger, de la République démocratique du Congo, de Suisse, du Sénégal, du Mali animeront les débats en vue d'échanger sur les questions d'intérêt commun en matière d'éducation, de communication et de culture. En effet, la réflexion portera sur de nom-

breuses questions, dont le projet de rapport d'activités de la Cécac et du réseau parlementaire de lutte contre le VIH/Sida ; la liberté de la presse, la responsabilité et la formation des journalistes.

Au cours de ces assises, plusieurs thèmes seront débattus, notamment ceux liés à la promotion de la démocratie, à l'état de droit des personnes vivant dans l'espace francophone.

L'ouverture des travaux a été faite par le président délégué de la section congolaise de l'APF, Sylvestre Ossiala, en présence du président de la Cécac de l'APF, Didier Berberat. Notons que l'APF est une organisation interparlementaire qui regroupe 80 sections formées par des Parlements et organisations de l'espace francophone.

Josiane Mambou Loukoula

ÉLECTIONS LOCALES

Le PCT mobilise ses militants de Brazzaville

Réuni en session inaugurale le 6 avril à Brazzaville, le conseil fédéral du Parti congolais du travail (PCT) a appelé ses militants à mieux cerner les forces en présence en vue de gagner les élections locales.

Après avoir fait mention dans son allocution de la restructuration des organes de base et intermédiaires du parti à Brazzaville et à la mise en place de la fédération, le président Gabriel Ondongo a invité les militants à plus d'ardeur au travail afin de mériter la confiance du parti.

Soulignant les défis importants auxquels la fédération doit faire face dans le contexte politique actuel, il les a invités à plus de responsabilité au regard de l'immensité des tâches à accomplir. « *Tous les membres et sympathisants de notre fédération sont invités à participer résolument à l'animation dynamique de nos structures afin de les rendre plus opérationnelles. Nous devons porter notre parti à un niveau d'organisation suffisant afin qu'il demeure une puissante machine politique et une force de mobilisation* », a-t-il déclaré. Le PCT, a-t-il poursuivi, a la mission d'assurer à notre commune un développement urbain harmonieux de manière à apporter à tous les habitants le minimum de mieux-être.

Le secrétaire général du PCT qui a ouvert les travaux a d'abord évoqué le contexte de la restructuration des organes de base et intermédiaires du parti, avant d'en

rappeler les priorités et principes aux membres du conseil fédéral. Pierre Ngolo les a encouragés à donner le meilleur d'eux-mêmes pour ne pas perdre la place de leader et à se mettre en ordre de bataille pour les « combats » à venir. Revenant sur le débat qui se développe dans le microcosme politique à propos de la révision de la Constitution, Pierre Ngolo a d'abord évoqué la vision de ceux qui pensent que, comme toute œuvre humaine, la Constitution du 20 janvier 2002 comporte des lacunes ou des imperfections. Il a noté l'opinion de ceux qui, soucieux de progresser qualitativement en sortant de la logique de constitutions « sur mesure » et inspirées par des pressions conjoncturelles immédiates, posent le problème d'un nouveau régime avec le changement de constitution.

À cet égard, il a salué l'évolution de la réflexion, expression indubitable, a-t-il souligné, de la vitalité de notre jeune démocratie.

Pour terminer, le conseil fédéral a adopté avec amendement les documents fondamentaux de la fédération, parmi lesquels le règlement intérieur, le programme d'activité ainsi que le budget exercice 2014.

J.J.K.

INTERNET

Des congolais formés à la gestion d'un Point d'échange

Plus de vingt ingénieurs du réseau des télécommunications et du secteur de l'internet ont pris part, du 31 mars au 4 avril, à Brazzaville, à l'atelier destiné à renforcer leurs capacités techniques et administratives pour établir, opérer et administrer un Point d'échange Internet.

L'atelier qui s'est tenu dans la salle de conférence du projet CAB (Central African Backbone) fait partie du projet de la Commission de l'Union africaine (CUA) sur le système d'échange Internet africain. Celui-ci vise à établir des Points d'échange Internet (Internet Exchange Point - IXP) à travers l'Afrique. L'atelier de Brazzaville a permis de créer l'expertise locale requise pour soutenir les opérations et l'interconnexion des IXPs.

L'Internet Society a été sélectionné pour organiser les ateliers dans trente États membres de la CUA dans le cadre de la première phase du projet AXIS, visant à garder le trafic de l'Internet africain au sein même du continent en fournissant un renforcement des capacités et une assistance technique pour faciliter l'établissement des IXPs locaux en

Afrique. Une fois que les pays auront établi leurs propres IXPs, le trafic de l'Internet sera acheminé localement, réduisant ainsi les coûts et incitant une croissance des distributions du contenu local de l'Internet.

La formation associée à des travaux pratiques a donné aux participants des outils techniques et pratiques sur la technologie à déployer sur le réseau des IXPs. Au Congo, c'est en mai 2013 qu'il a été procédé au lancement du Point d'échange Internet, le premier à être opérationnel dans la sous-région d'Afrique centrale. Clôture officielle de la formation, le directeur de cabinet du ministre des Postes et Télécommunications, Jérôme Ayessa Iholakouma, a salué l'initiative, précisant qu'elle était indispensable dans la perspective de la bonne gestion du trafic national.

Cet atelier arrive à la suite de celui concernant le renforcement de capacités sur les meilleures pratiques des Points d'échange Internet, organisé à Brazzaville du 25 au 26 juillet 2013 dans le cadre du même projet. L'atelier avait alors abouti à un consensus national sur l'établissement d'un



Les participants à l'atelier

Point d'échange Internet. En août 2012, la CUA a signé un contrat avec l'Internet Society afin que cette dernière anime les ateliers de meilleures pratiques pour soutenir l'établissement d'IXPs à travers l'Afrique. Ce projet est financé par le Fonds euro-

africain pour les infrastructures et le gouvernement du Luxembourg. L'Internet Society est, en effet, une source indépendante et de confiance pour les informations et un leadership sur la question de l'Internet à travers le monde. Avec sa vision de principe et son fonde-

ment technologique, l'institution travaille à la promotion d'un dialogue ouvert sur la politique, la technologie et le développement de l'Internet parmi les utilisateurs, les compagnies, les gouvernements et les autres organisations.

Quentin Loubou

La Direction générale de l'ARC informe les personnes dont les noms et prénoms suivent de bien vouloir se présenter à ses agences de Pointe-Noire et Brazzaville pour affaire les concernant

RANG DEF	NOM ASSURÉ	TIERS	RANG DEF	NOM ASSURÉ	TIERS
601		MAPFOULA GREGOIRE	684		STT
602		NGAKOSSO V	685		TATI JEAN-CLAUDE
603		MOUNTOU(pieton)	686		KOMBO P
604		DEM ABDOULAYE	687		TATY STEPHANE
605		NGAMPIO O	688		MAHOUMI CH
606		BOKILO D	689		DIKONDANA Thérèse
607		SNE+MAIRIE CENTRALE	690		DEMBE ZINGA
608		ZOLA ANDRE +P	691	CONGO Sces	O
609		GONDET Joseph	692		ABBE TCHILOEMBA
610		MIEHAKANDA J	693		BATADINGUE
611		BOULANGERIE DU PLATEAU	694		MALONDA MAX
612		MALANDILA S	695		DICKAMBOU+02b
613		MBALOULA Sidonie	696		AYELI A
614		NZAOU DELLO F	697		MAYEMBO N
615		MAKAYA CELESTIN	698		TCHIBOTA CHRISTIAN
616		SERGIO BT	699		OYOYE C
617		LOCKAUD Alexis	700		MOUTINO M
618	MOUKO RUBENS	PIETON	701		BIKINDOU F
619		MBOUKOU+BOUNGOLO	702		CASTADOR
620		LOUSSAKOU F	703	LOEMBET B	
621	NGOALA NTSIBA J.		704		TCHIBINDA C
622	MOUNKALA Pierre		705		MUENDO MARIA DE FATIMA
623		GOMA A	706		NGOMA J
624		AMADOU J	707		AMINOU W
625		MENDES JOAO M	708		NDEMBIO M
626		ASTALDI	709		MISSIALANA
627		AME SKOUNA	710		LACOPE
628		M* MFOUTOU	711		NGOMA JOSE
629		YALA LUC JB	712		TCHILAMBOU
630	KOUANGA TATI		713		KAYA PIERRETTE
631		KADIMA PATRICE	714		MAKAYA
632		TAXI SERVICES	715	ZANG	
633		GAZA MOUINO	716	DAMBA	PASSAGERS
634		RADJI ADIDJA	717		NKODIA
635		TATHYS SA	718	MBAYA	
636		MIZONZA M	719		MABANZA
637		MBITSI SAFOU	720	MAHOUKOU	PASSAGERS
638		KILONDO DAVID	721	LOUBAKI	PASSAGERS
639		HOUNOUNOU DE STP	722	HOTEL AZUR	
640		MOUKANDA Joséphine	723		CONGO
641		MOUKETO Yves	724		BAWOA AMRHORO
642		MAKAYA MAPITA	725		OBAMBI ERNEST
643		BADZI Marcel	726		ITSOHA
644		AWELE H	727		BOULOUKA
645		OSSIHOU née DAMBOU S	728		NZIE A
646		NZAMBI C	729		BAKALA DANIEL
647		BOUL ST PIERRE	730		MAKILA FELIX
648		NGOMA MPI	731		NDOULI SANGOU
649		BAYONNE+HANGAR	732		NGOJALA-MBOUMBA
650	TAMAN INDUSTRIES	PASSAGERS	733		OPINA
651		MATELAMA A	734		MANINGUI
652		BOUANGA MARIE	735		NDZILA Rosine Edwige
653		NKOUNGOU	736		IBALA DAVID
654		MAFOUTA Marguerite	737		BANTHOUD
655		HOMBELEMPPOU MAHAPY ROCHELIRE	738		NOUH AYI René
656		BAMBI NUPTIA	739		BAKALA Jean Freddy
657		TCHITOU LA MARIE	740		AHONA INTSIELE P
658		NKARI/MABIALA	741		DIAFOUKA Etienne
659		TSONI NGOMA	742		MBEMBA, BINAKI, YOMBI
660		MOUYOKI Francis	743		MPOUKOU INES C
661		BOUANGA JOSEPH	744		MAVINGA A
662		NZITOUKOU LOU	745		OCI
663		MABANDZA A	746		VICTIMES
664		KANSI M	747		PAKOU DOUNGA
665		MBANI /PASSAGERS	748		BEMBI MASSANGA
666		TCHITOU LA MARIE	749		BADIENGUILA DENISE
667		KINTSISSA CH	750		TCHISSAMBOU
668		NZINGA ELIA	751		MABOULO DOMINIQUE
669		MANTOUARI D	752		TCHISSAMBOU
670		MAKOSSO Sylgevin	753		LINVANI
671		ANGO AUGUSTE	754		MOUZITA Jean Joseph
672	GEO SERVICES		755		MOUKILA ANTOINE
673		KOUTOUNTA / ABDOU	756		BAXXAFOULA
674		NKOUARI M	757		YENOBY
675		MAVOUANDA	758		BATCHI
676		MAHOUNGOU A	759		BAKALA
677		KIBA M	760		NDEBEKA
678		Efnt MATETE	761		GAMBA
679		TCHOBO LOUB	762		BOUANGA FOUTI Nelly
680		MOULONGO JOSEPHINE	763		EBONGA Alphonse
681		HYDRO-CONGO	764		BANY URSEIN
682	MAHOUNGOU A	PASSAGERS	765		MAMBOU
683		OSSIBI	766		TANDOU

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

À propos du génocide rwandais

□ « Les puissances occidentales aimeraient que le Rwanda soit un pays ordinaire, comme si rien ne s'était passé, ce qui présenterait l'avantage de faire oublier leurs propres responsabilités, mais c'est impossible. Prenez le cas de la France. Vingt ans après, le seul reproche admissible à ses yeux est celui de ne pas en avoir fait assez pour sauver des vies pendant le génocide »

Paul Kagamé, chef de l'État rwandais dans Jeune Afrique, le 5 avril 2014

□ « N'oubliez pas que les Hutu, anciens esclaves des Tutsi, en ont une peur viscérale. Un crime de masse passé aux oubliettes de l'histoire. Les Hutu du Rwanda, terrorisés, pensaient que le même sort les attendait s'ils ne réagissaient pas. Ils ont tué avant qu'on ne les tue. Seule la France s'est impliquée pour limiter le carnage. Elle n'a pas à rougir de son action, contrairement aux Américains et aux Anglais, qui soutenaient le FPR. »

Paul Barril, ancien membre de la cellule antiterroriste de l'Élysée, Le Point, le 07 avril 2014, vient de publier Le capitaine Barril brise le silence

□ « Cette dimension de Turquoise ne doit pas être oubliée: même si les ordres que nous recevions étaient ambigus, les soldats français ont sauvé plusieurs milliers de vie. »

Guillaume Ancel, à l'époque capitaine au 68^e régiment de l'artillerie d'Afrique, chevalier de la Légion d'honneur, Jeune Afrique, le 7 avril 2014

□ « Le génocide des Tutsi a d'abord été un génocide culturel, spirituel. À l'époque coloniale, l'Église catholique a décrété que tout ce qui n'était pas authentiquement chrétien au Rwanda - donc tout ce qui était rwandais - relevait du paganisme et conduisait en enfer. Avec l'avènement du catholicisme, les Rwandais ont perdu leur âme, ce qui peut expliquer en partie la cruauté à l'œuvre en 1994. »

Boubacar Boris Diop, écrivain sénégalais, Jeune Afrique, le 4 avril 2014

□ « Il serait aujourd'hui intolérable que nous soyons désignés comme les principaux coupables. [...] Il est rigoureusement faux que la France ait aidé en quelque manière les auteurs du génocide à préparer leur forfait. Mes déclarations publiques en font foi, en mai 1994, au conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union Européenne comme à l'Assemblée Nationale. »

Alain Juppé, ancien Premier ministre français et ancien ministre des Affaires étrangères, plaidoyer publié le 7 avril 2014 sur son blog

À vendre à Brazzaville

Charrue à 4 disques Quivogne NEUVE.
1 Tracteur MF 3630, 1 remorque 8T, 2 MF 3080,
Ce matériel est arrivé à Brazza et dédouané.
Possibilité de vente, depuis la France, de tracteurs, charrues, remorque, cover crop.
Contact : Brazza. M. Alama : 06 66 499 38
Contact : France M.
Camille Gasdon : 0033 (0)2 40 55 56 21
E.mail : camille.gasdon@wanadoo.fr

UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

Pas de bourse pour les étudiants de la faculté de droit

La sous-commission des bourses de la Commission nationale des ressources humaines (CNRH) vient de boucler ses deux sessions ordinaires de l'année académique sans examiner les dossiers des étudiants de la faculté de droit de l'université Marien-Ngouabi. Explications.

L'article 5 du décret du 6 juin 1986 abrogeant celui du 5 octobre 1977 portant création et organisation de cette commission stipule que « la CNRH se réunit en session ordinaire deux fois par an ». Alors faut-il organiser une session extraordinaire de la sous-commission des bourses pour la prise en compte des étudiants de cette faculté, oubliés ou écartés pour diverses raisons?

Certains syndicalistes défendant les intérêts des étudiants, présents à la dernière session qui s'est déroulée les 4 et 5 avril à la Grande Bibliothèque de l'université Marien-Ngouabi, n'ont pas manqué d'interpeller le gouvernement pour examiner la situation de la faculté de droit.

Selon nos informations, les étudiants payent lourdement une gestion calamiteuse, marquée notamment par des contradictions internes entre responsables de cet établissement qui, depuis un certain temps, ne parleraient plus le même langage. Ce désordre a été mis sur la place publique l'année dernière, lorsque l'Administration a égaré les procès-verbaux des évaluations de la deuxième session et n'a pas pu organiser les sessions de rattrapage. Pour éviter un éventuel soulèvement des étudiants, les responsables de cette faculté, qui forme les juristes congolais, ont décidé de faire passer en classe supérieure certains apprenants ayant validé les unités de valeur à la première session.

Le doyen et son vice-doyen suspendus

D'où un nombre important d'admis à différents niveaux supérieurs. Un tel taux de réussite, jamais connu par le passé, ne semble pas sans conséquence. Surtout, il aurait suscité une réaction vigoureuse de la direction rectorale pour punir les auteurs de ces comportements. Se-

lon des sources proches du ministère de l'Enseignement supérieur, le conseil de l'université Marien-Ngouabi vient de frapper fort en suspendant de leurs fonctions le doyen de la faculté de droit, le Pr Placide Moudoudou, et le vice-doyen, Godefroy Moyen.

2 202 dossiers ont reçu quitus

Sur les 2 567 dossiers d'attribution et de renouvellement reçus à la direction générale des Affaires sociales et des Œuvres universitaires lors de la deuxième session, 106 avaient été jugés irrecevables. Il n'en restait que 2 461 soumis à l'approbation des membres de la sous-commission, dont 2 202 ont reçu un avis favorable et 259 un avis défavorable. Avec 1 837 dossiers pour les étudiants des facultés des lettres et des sciences humaines, des sciences économiques et des sciences et techniques, ainsi que ceux de l'École nationale d'administration et de magistrature de Brazzaville. Au total, l'université Marien-Ngouabi s'est vu attribuer des bourses à 1 627 de ses étudiants alors que 210 ont reçu un avis défavorable.

Pour les jeunes Congolais étudiant en Afrique de l'Ouest, sur les 460 dossiers examinés, 444 ont recueilli un avis favorable et 16 défavorables. La sous-commission a, par ailleurs, accordé une bourse à 69 des 83 étudiants congolais inscrits au Maghreb, et à 24 des 27 apprenants en Afrique australe (Namibie et Afrique du Sud). Sur les 54 dossiers d'Asie (Chine et Inde), 38 ont reçu un avis favorable et 16 défavorable. D'après le communiqué final des travaux, quelques dossiers ont suscité des débats, à l'image de certains étudiants ayant soutenu leur licence à la faculté des sciences de la santé ou leur maîtrise à la faculté des lettres et des sciences humaines qui ont été admis à s'inscrire en

master II population et développement à la faculté des sciences économiques. « Étant donné que ce master donne droit à la spécialisation, les membres de la sous-commission ont décidé d'accorder la bourse à cette catégorie d'étudiants dont la formation est encouragée par le Fonds des Nations unies pour la population. »

Quant aux étudiants arrivés en fin de formation à l'École normale supérieure et qui s'inscrivent dans une faculté, la sous-commission a réitéré les décisions prises au cours des précédentes sessions, en leur donnant un avis défavorable.

Revenant sur les critères d'octroi des bourses, à savoir le succès et l'obtention du bac à l'âge de 22 ans au plus, le président national du Mouvement des élèves et étudiants du Congo, Cédric Ntsoun Nkolo, a demandé aux étudiants dont les dossiers ont reçu un avis défavorable pour diverses raisons de ne pas paniquer. Ils sont invités à fournir plus d'efforts, afin de bénéficier d'une bourse l'année prochaine. Le leader étudiant a, par ailleurs, invité les responsables de l'enseignement supérieur à réexaminer les cas de la faculté de droit et a félicité le ministère de tutelle pour le travail réalisé.

Lors de la première session de la sous-commission des bourses tenue en janvier dernier, 1 832 demandes avaient été examinées, dont 1 055 pour l'université Marien-Ngouabi (écoles, instituts et faculté des sciences de la santé) ; 94 pour l'Afrique centrale (RDC et Cameroun) ; 142 pour l'Europe de l'Est ; et 541 pour l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord et Cuba. 1 336 requêtes avaient reçu un avis favorable et 486 un avis défavorable. Si l'on considère ces chiffres, au total 3 538 étudiants congolais bénéficieront d'une bourse au titre de l'année académique 2013-2014.

Parfait Wilfried Douniama

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo



DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP08	Gestion axée sur les résultats : approche méthodologiques et outils	5 jours	05 au 09 mai 2014
EPO4	Optimisation de la fonction de secrétaire	5 jours	05 au 09 mai 2014
PDG01	Gestion des revenus des collectivités locales	5 jours	12 au 16 mai 2014
MDP09	Gestion comptable et financière des projets et programmes	10 jours	19 au 30 mai 2014
GMPO8	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	26 au 30 mai 2014

RANG DEF	NOM ASSURÉ	TIERS	RANG DEF	NOM ASSURÉ	TIERS
767		KIMBOUABA JEAN	856		MME SAMBA R
768		TCHICAYA	857		ELENGA
769		NZAOU & DAHER	858		AKIANA B
770		TCHIBOLI MAVOUNGOU	859		NGOMA PANGOU
771		MBOKI Pascal	860		YOMBI Landry F
772		MPANGOU	861		MBONGO Médard
773		OKOJO GERMAIN	862	REGLT SIN N°131005/1/02 OULD MOHA-	
774		BAYONNE BARNABE	863	MED	LOUBASSOU B
775	TAMAN INDUSTRIES	PASSAGERS	864		NZOUNGOULA PATOU
776		MAMBASSI B	865		NGANGA LOKI
777	BALOU ALBERTINE	PASSAGERS	866		BITALA ALAIN
778		NZOUSI+SONGO L	867		ITOUA Guy William
779		ZAMBI MAKOSSO	868		KIKABOU MABIALA
780		SOCOTRAN	869		
781		BOUNDOUNBOU ESTHER	870	TCHIBINDA VINCENT	XPIETON
782		SAH ANSOUGNA P	871		TATY Jean Ghislain
783		HALLI BURTON	872		BONGO JEAN-R
784		ZABAKA LEMVO	873		MALOMBO Gatean
785		SIAMA	874		TANDOU KAZZI R
786		BOUKANDOU	875		TATY JOACHIM
787		AMANSA	876		VICTIMES
788		DAMBA	877		NDINGA S
789		MAKAYA+DOUCOURE	878		YOKA BERNARD
790		MAMPEMBE THERESE	879		LOCAR SERVICES
791		ETS SOCEAC	880		O
792		EBIOKA Jouse	881	MAHOUEANGOU P/C MAKOSSO	NIONGO M
793		TATY BOUITY MP	882		BOUKIRA N
794		DINA DIVINE D	883		NIATI JEDIKA
795		MABIALA KALY P	884		DIKOBIA BOUTILA
796		TATY JEAN-CL	885		PANDI CHRIST
797		KIBADIAKOU Raïssa	886		BOUNGOU
798		MAKAYA Théo	887		SOUNDA ELISABETH
799		MAKOSSO Auguste	888		MORANS
800		ETAKOUMA Christian	889		CHEIK TIDIANE
801		TOTAL FINA ELF	890		DACOSTA née TCHIBOTA Véronique
802		SCE CENTRILIFT	891		MBOUNGOU RAPHAEL
803		MAKAYA LUC	892		MIAKA AIME
804		MBOUITY KOUMBA Sylvie	893		KOUMBA
805		SAMBA	894		POATY JBARTHELEMY
806		NZALA	895		PASSAGERS
807		ASSIOLO Olivier	896	MOUNTOU JEROME	PASSAGERS
808		MAKOSSO	897	POULA ALEXANDRINE	KEKOLO Serge
809		MAKAYA	898		PASSAGERS
810		BINDA POATY	899	SARIS-CONGO	PASSAGERS
811		FOUANA MICHEL	900	GOMA LEONARD	MABANZA
812		OBAMBI MAURICE	901		NGOUAMA F
813		TSAKI Rodrigue	902		KIBOUANGA
814		BOUANGA Roger	903		Passagers
815		MAYEMBO	904	KOMBO	SOKI MOUKIESSE
816		IKONGA JEAN-PIERRE	905		MANGOUBI KIMBOUALA
817		DANGOU M	906		NDARIBA Yves
818		VICTIMES	907		BILOUBOUDI Louthès
819		TIERS	908		
820		AMINA SAKO	909	OBITOUKA A	MPEMBA Julien
821		KOUDEDE Célestin	910		L/M
822		NGAMBOU G	911		MAHOUKOU LAURENT
823		NSIKA C	912		TIERS
824		BASSOUMBA ST EUDES	913		NTATILA PHILIPPE
825		MAVOUNGOU JULIEN	914		MBOUNGOU CLARA
826		SNE & TRACTAFR & CFCO	915		BADINGA MOUNZEO
827	KOUNKOU MALONGA	PASSAGERS	916		KIZONZOLO A
828		BOUANGA	917		NZASSI LAURENT
829		TOMADIATOUNGA VICTOR	918		MOUELLET GISELE
830		KANGA Euloge	919		MAYOKO ALBERTINE
831		ZOBI Basile	920		BOUANGA JCLAUDE
832	NGOUONO MICHEL	PASSAGERS	921		LOEMBA B
833		Diverses victimes	922		NZALABANTOU J
834		BELLA TSOUEKO Roland	923		DRAME SALIM
835		MISSAMOU JOSEPH	924		BOGNAMBE F
836	YOMBI EDGARD	PASSAGERS	925		PASSAGERS
837		TAXI SERVICES	926	NZOUSI ANGE	BAYONNE B
838		TCHICAYA Alain	927		DINGOUE R
839		FLAMAND T	928		MOUSSAVOU Adélaïde
840		KAYI ALBERT	929		NSIELO
841		MMA MABIALA	930		ANGO MARCEL
842		CONGO SERVICES	931		BIKINDOU GABRIEL
843		HETOUZONZELAMIO	932		FORALAC
844		MITSOUNDA AIME	933		MOUSSOUNDA P
845		MAKAYA SEOLO	934		MVOULA M
846		MOHAMED	935		SENDE R
847		BANTSIMBA & MEUBLE B	936		YELA Sylvain
848		ALIMI MAROUF	937		MOUNDANGA A
849		VICTIMES	938		YOUBOULA JB
850		ABDOU	939		PASSAGERS
851		SAMBA SALL	940	NTSANGOULA SAMUEL	ELEINGA F
852		BAKALA Parfait	941		PAMBOU LAZARE
853		MBOUNGOU PIERRE A	942		MAKITA MOUBINA
854		NDJEYI	943		MASSALA MATSEKA
855		BOUKONGOU OBAMBI	944		PASSAGERS

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA SANTÉ

Une sensibilisation à la maladie à transmission vectorielle

La journée internationale de la santé a été célébrée sur le thème « Les vecteurs et maladies à transmission vectorielle. De quoi s'agit-il? ». Le ministre de la santé et de la population, François Ibovi, a lancé le 7 avril, un appel à la sensibilisation aux maladies d'onchocercose, la bilharziose, la trypanosomiase, le chykungunya, le paludisme, la Loa-Loa ou vers de l'œil.

Au Congo, la célébration de cette journée a été marquée par l'organisation d'un focus scientifique sur les maladies à transmission vectorielle, la lecture du message du directeur régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique rendu public par la représentante de cette institution

Les orateurs ont donné la définition du vecteur, le mode de transmission, les mesures préventives et les stratégies de lutte contre ces maladies.

L'impact de la sensibilisation

La sensibilisation permettra de réduire le taux de morbidité et de mortalité causé par les agents vecteurs qui sont notamment l'anophèle femelle, le simuli, la mouche tsé-tsé, les aèdes albopictus, les cercaires.

L'anophèle femelle qui cause le paludisme se trouve dans l'environnement insalubre dont les habitants de ces zones reçoivent entre deux cent et plus de mille piqûres par an.

Les mesures préventives consis-

toutmata Diallo, le thème des maladies à transmission vectorielle à comme pour slogan «petites piqûres, menace grave».

Dans la région africaine, l'impact social et économique des maladies à transmission vectorielle est très élevé. Les personnes les plus pauvres sont les plus affectées. En 2012, environ 564.000 et 36.500 décès attribuables au paludisme et à la maladie de sommeil. Plus de 45 millions de personnes sont à risque de contracter l'éléphantiasis alors que la cécité des rivières continue de sévir dans 20 pays où elle touche 15,7 millions d'individus et 500.000 personnes souffrent de déficiences de la vision causées par cette infection. « J'exhorte les gouvernements et les populations à prendre des mesures de protection afin de prévenir la grande menace causée par de petites piqûres. L'Organisation mondiale de la santé continuera à promouvoir la gestion vectorielle intégrée en tant que meilleure approche susceptible de renforcer la lutte vectorielle », a-t-elle indiqué.

Le ministre a, expliqué que dans le cadre de la lutte anti-vectorielle, le ministère a signé un accord avec la société cubaine Labiofam en vue de la construction d'une usine destinée à produire les biolarvicides.

Ces substances contribueront à lutter contre la prolifération des moustiques et partant du paludisme en éliminant les gîtes larvaires.

Lydie Gisele Oko

« PROJET CUTE »

La chirurgie plastique italienne débarque au cœur de l'Afrique !

Bientôt va fonctionner à Brazzaville un cabinet de consultation pour les enfants et les adultes...

C'est avec la ferme intention de mettre la chirurgie plastique à la portée des bourses les plus modestes que l'association italienne de chirurgie plastique et esthétique va démarrer ce mardi, à Turin, une expérience originale. Appelée «Projet Cute», l'expérience veut soutenir la campagne «Chirurgie plastique pour tous», avec des prestations gratuites à disposition. L'expérience avait déjà été tentée l'an dernier au cours d'une mission humanitaire de volontaires en RD-Congo.

C'est sur la base de ce premier essai, mais aussi des constats sur le terrain, que le projet va résolument s'étendre à l'Afrique et s'y implanter, mais pas dans la perspective d'en faire un terrain d'essai pour y pratiquer une médecine d'indigents. La campagne démarre effectivement le 8 avril à Turin, capitale de la région italienne du Piémont, avec l'ouverture d'un cabinet de consultation au sein de l'hôpital Jean-Paul II de la ville. Deux fois par mois, des spécialistes donneront leurs consultations et retiendront les cas à opérer.

Le responsable du Projet Cute est le Dr Daniele Bollero. Il explique qu'il s'agit de « mettre à disposition les compétences sanitaires spécialisées de l'équipe de chirurgie plastique ainsi que du matériel adéquat pour le bon fonctionnement d'un tel département. Le groupe de chirurgiens, de volontaires, de pharmaciens et d'infirmiers qui le compose travaille au sein de l'hôpital depuis 1988 ». Il s'agit maintenant de rassembler tous ces talents et de les faire agir en complémentarité.

C'est pourquoi cette expérience va débarquer cette année au centre de l'Afrique. Il ne s'agira pas seulement d'opérer et de consulter. L'association entend surtout mettre à disposition des pays en développement une expertise pérenne : ainsi, le groupe de chirurgiens-plasticiens va fonctionner avec deux pays africains comme centres de formation pour cette spécialité peu connue. Jusqu'à présent, les médecins africains spécialisés dans le domaine de la chirurgie plastique constituent une minorité.

Les deux centres qui ouvriront cette année seront situés l'un à Brazzaville et l'autre au Bénin. La chirurgie plastique véhicule la fausse idée de n'être réservée qu'à des riches capricieux et narcissiques pour rectifier un nez, éliminer des hanches trop généreuses ou modifier d'autres parties du corps. Il s'agit pourtant d'un véritable domaine de santé, et les patients ne sont pas toujours des vedettes à l'ego surdimensionné. Les bistouris des plasticiens peuvent venir à bout de malformations de naissance et redonner le sourire à qui se désolait de son menton, de ses bajoues ou d'un bec-de-lièvre.

Lucien Mpama

L'Organisation non gouvernementale « Rencontre pour la paix et des droits de l'homme » est montée au créneau

D'après cette ONG de promotion, défense et protection des droits de l'homme au Congo, le document de Stratégie de coopération de l'Organisation mondiale de la santé avec les pays, période 2009-2013, énonce que le paludisme constitue la première cause de morbidité et de mortalité au Congo, affectant en particulier les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes. Il est responsable de plus de 60% des motifs de consultation et d'hospitalisation. Pour lutter contre le paludisme, le Gouvernement a instauré la gratuité du test y relatif, et la prise en charge du bilan biologique et médical chez les enfants de 0 à 15 ans et chez les femmes enceintes. Des actions ont également été menées en matière de stratégie de prévention, avec la distribution de moustiquaires imprégnées aux populations.

au Congo, Fatoumata Diallo, et l'allocution du ministre de tutelle, François Ibovi.

Les communications ont porté sur les vecteurs et maladies à transmission vectorielle et la particularité du Congo pour ces maladies.

tent à éliminer les eaux stagnantes, se protéger contre les moustiques, éviter de se baigner dans les eaux douces et utiliser des insecticides, etc.

D'après le message lu par la représentante de l'OMS au Congo, Fa-



Software Solutions

L'intégrateur de solutions pour vos outils d'aide à la décision

Software Solutions est une société de service et d'ingénierie informatique (SSII) présente au Congo spécialisée dans le domaine de l'intégration des solutions de gestion et des formations.

Software Solutions accompagne les acteurs publics et professionnels dans :

- ⇒ **L'intégration des solutions de gestion**
- ⇒ **La formation et l'assistance**
- ⇒ **L'audit des systèmes informatiques**
- ⇒ **Le Conseil grâce à notre expérience et notre expertise multi projets.**

Elle couvre en partenariat avec les éditeurs **SAGE, SIVECO, SAP, CEGID** tous les projets informatiques dans les domaines de la Comptabilité, Paie, Gestion Commerciale, Bâtiments et Travaux Publics.....

Si vous désirez avoir d'avantage d'information sur l'intégration de solutions informatiques, n'hésitez pas à nous contacter.







BP: 2760

contact@softwaresolutions.com

Tél: 05 301 00 19 / 01 110 01 01

www.softwaresolutions.com

255-256 Avenue des 1er jeux africains, à côté de la Bibliothèque Universitaire. Immeuble blanc, au premier niveau 1ère porte à gauche.



Bourbon Offshore Surf Congo

APPEL A CANDIDATURE

Les conditions minimum pour présenter les dossiers sont :La société BOURBON OFFSHORE SURF -CONGOLance un appel à candidature aux marins expérimentés désireux de poursuivre leur formation professionnelle en reprenant les cours pour devenir pilote capitaine 500UMS.

- Etre de nationalité congolaise
- Avoir 36 mois minimum de navigation effectif au pont
- Avoir un niveau lycée 2nd minimum
- Avoir plus de 22 ans et moins de 40 ans
- Réussir les épreuves de sélections : français (dictée + expressions écrite)/ une épreuve de logique/une épreuve de mathématiques /une épreuve de physique.

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

- Une lettre de motivation
- Un CV
- Un acte d'état civil
- Un Casier judiciaire
- Une copie de la carte d'identité
- Une copie du dernier diplôme/certificat de scolarité/ attestation de niveau
- Quatre photos d'identité
- Une copie du certificat médical en cours de validité
- Une copie du passeport en cours de validité

Les dossiers doivent être transmis complet et sous enveloppe scellée à l'attention de la Direction des Ressources Humaines à BOURBON OFFSHORE SURF CONGO sis au 30 Rue Georges DU-MOND ; B.P 107 ; Pointe Noire /REPUBLIQUE du CONGO.Tout dossier incomplet sera rejeté.

N.B : nous vous informons que toutes les copies des titres présentées feront l'objet d'un contrôle, Certificat conforme à l'original.

A l'issue de la formation et sous réserve de son succès BOURBON OFFSHORE SURF CONGO peut vous offrir un emploi.

Date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30/04/2014

RANG DEF	NOM ASSURÉ	TIERS	RANG DEF	NOM ASSURÉ	TIERS
945	MIANTEZOLO B	NZAOU Goltran	1034		
946		BIAMPANDOU G	1035	BIYELEKESSA Brice H	NSILOU Gabriel
947		OYALAMA JJACQUES	1036		KANGA Rufin
948		KOUBOUANA F	1037		Enfant NZOUBOU OUSSENE
949		BOUANGA M	1038		TCHIVENDAH
950		BITOUMBOU ANNE	1039		MAVOUNGOU MOUANDE E
951		PIETON	1040		DELICA Emilie
952	KONDE URBAIN	OBOURA Antoine	1041		BATANTOU Berthe
953		BATALAMIOKO	1042		
954		OUMBA COLETTE P	1043	BOUKADRI DOUCOURE	MAFOUNA M Divin
955		MOUKANZI KISSANGOU	1044		MAN FAI TAI
956		NDZONDO LUTIN	1045		MAKOSSO Georges
957		MASSANGA P	1046		MATSANGA Nely
958		BISSEMO ROGER	1047		LOUTANGOU
959		MIZONZO NIOSSI EL	1048		MAMAPASSI Guy Claver
960		KOTSIA K	1049		TATHY
961		IBOMBO PCH	1050		TATHY Louis-Libass
962		MOUTOU	1051		Tiers
963		LABO SMITH	1052		
964		MOUAMBA ZOLA	1053	MBOUNGOU BIKINDA Gabriel	CONGOREP
965		MABIALA MANKOU S	1054		KOUBEMBETELA Maurice
966		DAMBA BRIGITTE	1055		BAFOUTTI
967		TCHIZINGA SAKA	1056		LOUBAKI
968		MIAKATSINDILA C	1057		LONGANGUI Annie Blanche
969		PEMBA VICTORINE	1058		PEINDZI IMA Hervé
970		OFOYA JONAS	1059		NGOMA Guy Hervé
971		VUDI NZITA A	1060		LEMBA Anne (DCD)
972		MABIALA	1061		NZAMBA MBOUMBA
973		HOUNGBO EDITH	1062		D'ALVA Marie Elvira
974		PAKA RAMSA	1063		PINDI Samuel
975		NKEOUA RAGAN	1064		POUTI Jean Baptiste
976		TIERS	1065		KOUMBA Alias
977		YONDZI JEAN	1066		BENZA
978			1067		LONGANGUI Annie Blanche
979	WAGUE DIAMADOU	MBOUNGOU JEAN D	1068		NGOUALEBE Blanchard
980		MOUSSOUNDA/DZINTA	1069		BAKOULA Edith
981		NKOUA SIBALA	1070		MBIKA BEBE
982		PIETON	1071		ISSANGA Constant
983	NTSONA M	PEMBA/MAVOUNGOU	1072		BIGANA Eugène
984		BILAYI PHILIPPE	1073		OULD SIDI MOHAMED
985		TSIBI MFOUTOU Jules J	1074		SOBELE Honorine
986		MADZOU NGOULOU	1075		TCHILOEMBA
987		BALOUATA JASMIN	1076		MAKOSSO SAFOU
988		NKOUSSOU E	1077		BIOKA née QUENUM H
989		CONSEIL CONGOLAIS	1078		SYLEC p/c MOUYI
990		MOUBEMBE	1079		KIMBOUALA
991		PASSAGERS	1080		KINZOLA Carine
992	BOSCONGO	RESTAURANT PLANETE	1081		DIBANDI Ferdinand
993		EKELA Elise	1082		MOUKOURI
994		MOUANDE TSIMBA	1083		
995		LOKO WASSI MARC	1084	EGLISE EVANGELIQUE DU CONGO	
996		NSAKITA JEAN-B	1085	NGAMBA Yacinthe	LOUKEBA BILOKO Marie
997		BIEREBOT	1086		
998		O	1087	NSILOU Gabriel	NGOMA Benoît
999	CIB	MAKOSSO MAVOUNGOU	1088		NGOMO
1000		NTI-MPOUABOU F	1089		MABELE JAppollinaire
1001		LOEMBA ANNE	1090		MAYOUMA Célestine
1002		PESSO A	1091		OKOMBIA Marcel
1003		SITOU FRANCOISE	1092		AKOLI César
1004		MUTEBA SYLVIE	1093		MBOKO Albert
1005		AGRI-CONGO	1094		NGANGA Jérôme
1006		NGAFOUA A	1095		LOKO WASSI
1007		AROUNA	1096		BAKEKOLO Constant
1008		LEMBA AGID	1097		NGATSE ISSENGUET
1009		PAMBOU ROGER	1098		MAKOSSO
1010		TCHILENDO PAULIN	1099		L/M
1011		TCHICAYA ROBERT	1100		BITSINDOU Gabriel
1012		BENGUELE	1101		KOUA KAMBA Charles
1013		Victimes	1102		MOUZITA Gabriel
1014		Passagers	1103		NJAILONE MPETY
1015	NGONO Esaïe	BOUANGA Denise	1104		NGOMA Jérôme
1016		MANOUACH HAMED	1105		POATY Georges
1017			1106		MOUKENGUE SOLANGE
1018	BOUSSA JEAN BAPTISTE	NGOMA BRICE	1107		BATANGOUNA MOULOKI RJ
1019		NTSINDOUSSOULOU JOSEPH A.	1108		
1020		ASAP	1109	NZINGOULA YOUNG	EBATA
1021		LA MAIRIE	1110		MAHOUNGOU
1022		TATY Camille	1111		BOUKA OBITA
1023		MAKAMANA Gauthier	1112		GOTO Léon
1024		NGAOUA Cyriaque	1113		SALABANZI
1025		BASSINGA Blaise	1114		
1026		BANKOUSSOU Noël	1115	?	NGONGNON
1027		RIOUAL	1116		NTSAYI
1028		GOMA Prince	1117		LOEMBA M
1029		MBAMA DE GRACE	1118		BIDIMBOU J
1030		BITSINDOU	1119		MBM
1031		MAKOUALA Justin	1120		KELELE Esther
1032		MANGONGO BOUANGA O	1121		ITSITSA Jean Didier
1033		BASSALAFLOUA JJ	1122		MAMOUDOU YAFFA

COMMÉMORATION DES 20 ANS DU GÉNOCIDE RWANDAIS

La France absente des cérémonies

Vingt ans après, le Rwanda se souvient. Kigali a lancé lundi les commémorations du génocide de 1994 - qui fit près de 800.000 morts en cent jours -, ternies par de nouvelles tensions avec la France, finalement exclue des cérémonies.

Les cérémonies officielles ont commencé à la mi-journée dans le grand Stade Amahoro ("paix") de Kigali, en présence du président rwandais Paul Kagame, de huit chefs d'État africains, et de nombreuses délégations étrangères. "Notre culture commune est notre identité, notre langue nous unit", ont chanté en kinyrwanda les 30.000 spectateurs, reprenant en chœur l'hymne national, abrités du soleil sous des parapluies multicolores.

L'émotion était palpable et des plaintes se sont élevées des travées, quand des rescapés ont raconté les massacres et leur survie. Des spectateurs bouleversés, rapidement aidés par des infirmiers, se sont mis à hurler et pleurer de

façon incontrôlable. Ces expressions traumatiques - appelées "ihahamuka" - sont régulièrement constatées chaque année lors des commémorations du génocide.

Avec des discours officiels, des témoignages de rescapé, un spectacle, baptisé "Kwibuka 20" ("Souviens-toi il y a 20 ans") racontera les principaux moments de l'histoire du Rwanda.

Le 6 avril 1994 au soir, l'avion du président hutu Juvénal Habyarimana de retour de négociations à Arusha (Tanzanie) avec la rébellion majoritairement tutsi du Front patriotique rwandais (FPR), commandée par Paul Kagame, était abattu au-dessus de Kigali.

Dès le lendemain, les massacres commençaient. Ciblés, les tutsi sont tués - souvent à la machette et au gourdin - chez eux, aux nombreux barrages érigés à travers le pays ou dans les églises où ils ont trouvé refuge, par des militaires et miliciens hutus, assistés par une partie de la population.

Des Hutu refusant de se joindre aux tueries ou soupçonnés de liens avec des tutsi périssent également.

Hier, dans la matinée, au mémorial du génocide de Gisozi à Kigali, le président Kagame, son épouse et le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, ont allumé, à l'aide d'une torche ayant sillonné le Rwanda depuis trois mois, une "flamme du deuil", qui brûlera durant 100 jours, marquant la centaine de jours que durèrent les massacres entre avril et juillet 1994.

Le génocide au Rwanda reste une tache noire dans l'histoire de l'ONU qui fut incapable d'empêcher les tueries malgré 2.500 Casques Bleus sur place, évacués dès la mi-avril 1994.

"Aujourd'hui 20 ans après, nous sommes un peuple uni", a affirmé lundi en accueillant les délégations au Stade Amahoro, la ministre rwandaise des Affaires étrangères, Louise Mushikiwabo, énumérant la trentaine de pays

représentés à Kigali. Elle n'a pas cité la France parmi les délégations étrangères, mais a notamment souhaité la "bienvenue" aux "nombreux amis français" du Rwanda présents au Stade.

Paris avait initialement annulé sa participation aux cérémonies, après que M. Kagame eut à nouveau accusé la France, alliée en 1994 du régime Habyarimana et dont le rôle dans les massacres reste controversé, d'avoir pris une part active au génocide.

Dimanche soir, Paris avait finalement indiqué qu'il serait représentée aux commémorations par son ambassadeur à Kigali, Michel Flesch, mais celui-ci a annoncé que les autorités rwandaises lui avaient retiré dimanche l'accréditation lui permettant d'assister aux cérémonies officielles et lui avait indiqué qu'il ne pourrait se rendre au mémorial de Gisozi pour y déposer une gerbe.

"Rappeler la mémoire des victimes"

Cet anniversaire revêt un important enjeu diplomatique pour Kigali, cible récemment de sévères et inédites critiques internationales, jusque de la part de ses plus fidèles alliés, États-Unis en tête, représentés aux commémorations par sa représentante à l'ONU.

Également mis en cause par M. Kagame, la Belgique a maintenu sa participation. "Ce que nous allons faire au Rwanda, c'est commémorer un génocide, c'est-à-dire rappeler la mémoire des victimes, de leurs familles", a souligné dimanche son ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders, "nous n'allons pas rendre hommage à un gouvernement rwandais actuel".

Le Rwanda a longtemps bénéficié sur le plan diplomatique du sentiment de culpabilité de la communauté internationale, restée inerte face aux massacres.

Mais Kigali a récemment été accusé de déstabiliser l'est de la République démocratique du Congo (RDC) et d'être impliqué dans les meurtres ou tentatives de meurtre de dissidents rwandais réfugiés en Afrique du Sud. Certaines critiques pointent également l'"autoritarisme" du régime.

La nouvelle tension entre Kigali et Paris marque un coup d'arrêt à la normalisation des relations entre les deux pays qui, malgré une réconciliation officielle en 2010, restent très agitées. La France a admis en 2010 "de graves erreurs d'appréciation" au Rwanda mais

a toujours refusé de présenter les excuses attendues par Kigali.

Lors du 10e anniversaire du génocide, en 2004, la délégation française avait raccourci sa visite, après que M. Kagame s'en fut pris dans son discours aux Français qui "ont l'audace de rester là sans s'excuser".

Le deuil officiel au Rwanda prendra fin le 4 juillet, anniversaire de la prise de Kigali par le FPR, qui allait mettre fin au génocide.

L'ex-commandant de Turquoise dénonce les accusations "infondées" de Kagame

Le général Jean-Claude Lafourcade, commandant de la force Turquoise au Rwanda en 1994, a qualifié lundi d'"infondées et injustes" les déclarations du président rwandais Paul Kagame, qui a accusé Paris d'avoir participé au génocide dans ce pays.

"Je trouve les accusations de M. Kagame infondées et injustes, elles ternissent complètement ce jour de mémoire pour un drame humain mondial", a-t-il déclaré sur RTL.

Le général a rappelé que l'opération française Turquoise avait été lancée fin juin 1994 alors que "90% des massacres" avaient déjà eu lieu. "Nous sommes arrivés deux mois et demi après le début du génocide, donc un peu tard. Il n'empêche que l'opération Turquoise sous mandat de l'ONU, avec l'accord du monde entier, a permis de protéger des populations, de sauver des vies, une quinzaine de milliers de vies", a-t-il affirmé. Elle a, selon lui, "surtout permis de maintenir à l'intérieur du Rwanda quatre millions de personnes, des réfugiés qui fuyaient devant l'avancée du FPR", la rébellion tutsie, "et seraient partis au Zaïre" voisin, l'actuelle République démocratique du Congo. "Pendant le génocide, il n'y avait pas un seul soldat français au Rwanda", a-t-il souligné : dire aujourd'hui que la France "était présente au moment du génocide c'est faux". "Nous n'étions pas dans une mission de combat, nous étions dans une mission de protéger les populations, ce qui a été fait assez vite en désarmant les miliciens", a assuré le général. La polémique sur le rôle de la France au Rwanda a rebondi après les déclarations du président Kagame qui a à nouveau accusé la France de "participation" à l'"exécution" du génocide, à la veille du 20e anniversaire des massacres.

AFP

FRANCE-RWANDA

Vingt ans de refus du dialogue

Entre la France et le Rwanda, l'apaisement n'est pas pour demain. Pour preuve, cette subite remontée de tension dans la foulée des manifestations organisées par Kigali, qui commémore pour cent jours, à partir du 7 avril, le vingtième anniversaire du génocide de 1994, durant lequel près d'un million de Rwandais, dont principalement des Tutsis, furent massacrés.

Pomme de discorde : le Rwanda pointe du doigt la responsabilité de la France dans cette tragédie innommable, suscitant naturellement une vive réprobation des autorités de ce pays.

La veille, la France, comme d'autres pays, se préparait à prendre part aux cérémonies des vingt ans du génocide rwandais. Elle avait pour cela désigné la garde des Sceaux, ministre de la Justice, Christiane Taubira, pour la représenter à Kigali. Survenait alors cette interview accordée au magazine Jeune Afrique par le président rwandais Paul Kagame, dans laquelle il insistait sur le rôle joué par la France dans la préparation et l'exécution du génocide. La France décommandait aussitôt le déplacement de sa ministre, pendant que du côté de Kigali, on enfonçait encore de plus belle Paris en lui demandant de « re-

garder la vérité en face ».

Réagissant aux déclarations rwandaises, plusieurs autorités françaises, parmi lesquelles d'anciens ministres, répondaient que la présence française au Rwanda avait, au contraire, aidé en quelque sorte à limiter les dégâts. Entre-temps, on apprenait que l'ambassadeur de France au Rwanda, qui était annoncé pour les cérémonies officielles, n'y a pas pris part après le refus opposé par le Rwanda.

Vingt ans après le génocide, les deux pays sont pratiquement retournés à la case départ, voilant les quelques éclaircies que l'on apercevait un moment dans le ciel brumeux de leurs relations. En 2006 déjà, les mandats d'arrêt émis par la France contre six proches du président rwandais avaient conduit Kigali à rompre ses relations diplomatiques avec Paris. Tout était rentré dans l'ordre ensuite grâce à la levée des poursuites contre ces personnes rwandaises soupçonnées dans l'attentat contre l'ex-président Juvénal Habyarimana, le 6 avril, qui déclencha le génocide. En 2010 et 2011, on pouvait parler de réchauffement avec la visite à Kigali du président français, Nicolas Sarkozy, en février 2010, et celle de son homologue rwandais à Paris, en septembre 2011.

À la vérité, on ne sait pas si Paris et Kigali ne forment pas tous les deux l'arc et la corde d'un même piège : le piège du reniement. Depuis vingt ans, les deux capitales ont nourri leur relation d'accusations réciproques, de tentatives de réconciliation et de rejet de l'autre. Dans cette partie délicate, des enquêteurs assermentés ou non, des juges mandatés ou non ainsi que la presse, de façon générale, occupent une place tellement prépondérante que l'on se demande si ce piège dans lequel la France et le Rwanda sont enfermés ne tient pas ses ressorts de ces trois composantes aussi habiles que manipulatrices. Chaque fois, en effet, que les deux pays approchent de la détente, un rapport d'enquête ou un article de presse est précisément publié à ce moment.

Les rédacteurs de ces notes surfont visiblement sur l'absence de volonté des deux parties de prendre le temps de discuter. C'est là, peut-être, que l'idée émise par l'ancien ministre français Bernard Kouchner d'une commission « Justice et vérité » a le mérite de poser le problème de fond. Mais sur quelle terre cette proposition pourrait-elle prospérer quand la France et le Rwanda échangent tout contre l'amour-propre ?

Gankama N'Siah

Store
OFIS

Tél: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Nouveau

LENOVO Edge 72z

712 500 FCFA HT

Livré avec Windows 7 Pro 64

Extension garantie 2 ans retour atelier **90.000 FCFA HT**

Initiation Bureautique **100.000 FCFA HT**

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

OFIS TRAINING
Center

- Initiation Bureautique de base pour la suite MICROSOFT OFFICE 2013. Une demi journée de formation.
- Extension de garantie 2 ans retour Atelier. Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris d'écran, et hors support LOGICIEL.

Tél: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Le Mauricien Jean-Claude de l'Estrac candidat au poste de secrétaire général

L'ancien ministre des Affaires étrangères et secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI) pourrait succéder à Abdou Diouf qui occupe ce poste depuis dix ans.

En marge du sommet Union européenne-Afrique, qui vient de se tenir du 2 au 3 avril à Bruxelles, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a annoncé son soutien à la candidature de Jean-Claude de l'Estrac. «La candidature de Jean-Claude de l'Estrac à l'Organisation internationale de la Francophonie offre une opportunité inédite pour ce francophone reconnu, également très actif dans cette grande région de l'Afrique

anglophone, d'établir un pont entre des zones économiques et culturelles africaines variées, pleinement impliquées dans la mondialisation, et avec le reste du monde, notamment le monde francophone», a estimé l'ambassadeur Mahboub Maalim, secrétaire exécutif de l'IGAD et également président du Comité interrégional de coordination qui réunit l'IGAD, la COI, la Communauté d'Afrique de l'Est et le Marché commun d'Afrique orientale et australe.

Le Premier ministre de l'île Maurice, Navin Ramgoolam, a déclaré dans sa présentation de la candidature mauricienne : «Le temps de l'océan In-

dien est venu». Selon lui, Jean-Claude de l'Estrac est «la personnalité la plus à même de le représenter».

«Cette année est celle des États insulaires et je pense que la candidature d'un représentant de l'océan Indien, une zone haute-potentielle stratégique, est bien indiquée. Nous avons en la personne de Jean-Claude de l'Estrac un candidat de taille qui a fait ses preuves dans la résolution de la crise malgache avec d'autres partenaires. Il sera, j'en suis sûr, un digne successeur d'Abdou Diouf», a commenté le ministre des Affaires étrangères, Arvin Boolell.



Jean-Claude de l'Estrac

Plusieurs personnalités sont citées pour succéder à Abdou Diouf, notamment Edem Kodjo, ancien secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (devenue Union africaine), Henri Lopes, ambassadeur du Congo-Brazzaville à Paris, le Libanais Michel Sleiman et l'exp-gouverneur générale du Canada, Michaëlle Jean.

Rappelons que l'IGAD est une communauté regroupant l'Éthiopie, le Kenya, le Soudan, le Soudan du Sud, l'Ouganda, la Somalie ainsi que Djibouti. Elle est également membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Yvette Reine Nzaba

COMMISSIONNAIRE EN DOUANE **COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT** **CONSIGNATAIRE**

AGRÉE CEMAC

geoworks-group.com

SIÈGE: AVENUE FELIX EBOUE, IMMEUBLE << LE 5 FEVRIER 1979 >> BP 2818
CENTRE VILLE - CONGO BRAZZAVILLE

AGENCE DE POINTE-NOIRE: ZONE PORT, 26; RUE SIKOU DOUME PRES DE
L'HOTEL LE FEZ BP 664- Tel: 06 668 11 53

AGENCE DE BRAZZAVILLE: ZONE DE FRET DE L'AEROPORT MAYA MAYA
BP 2318- TEL: 06 668 11 45

contact@geoworks-group.com

AMC Telecom
VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à
123.000 FCFA

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit
de 1 Mbps à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, République du Congo
 Pointe-Noire : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com
 Web : www.amc-telecom.com

TerraTech
le monde de l'informatique

Promotion spéciale

➤ **Acer Aspire E1-570**

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

➤ **Acer Celeron (Rouge et Gris)**

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ **Acer Aspire V5-131**

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Garantie 1 an

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

ANNONCE LEGALE

COMMISSAIRE D'AVARIES MARITIMES ET DIVERS
 « C.A.M.D » SARL U en sigle
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
 AU CAPITAL SOCIAL DE : 1.000.000 DE FRANCS CFA
 SIEGE SOCIAL : 4, Avenue d'Alger Tié-Tié Arrondissement 3
 B.P. 5276 Pointe Noire / République du Congo

Aux termes d'une décision de l'associé unique reçu par Maître Norbert Diétrich M'FOUTOU, notaire sis, 87 Boulevard Général Charles DE GAULLE près de la pharmacie Croix du Sud, B.P. 5407- E.mail : not.mfoutou@yahoo.fr – Pointe Noire en date du vingt et neuf janvier deux mil quatorze, dûment enregistré au tribunal de commerce, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Objet : Tous travaux maritimes : Expertise, Audit, Commissariat aux Avaries, Manutention, Assistance au dépotage et empotage.

Dénomination : Commissaire d'Avaries Maritimes et Divers « C.A.M.D » en sigle.

Siège Social : 4, Avenue d'Alger Tié-Tié Arrondissement 3 B.P. 5276 – Pointe Noire.

Capital Social : est fixé à la somme d'un million (1.000.000) de Francs CFA.

Durée : 99 années, à compter de l'immatriculation au R.C.C.M.

Gérance : La société est gérée par Monsieur KAYA LOUFOI Bertrand, demeurant à Pointe Noire.

Registre de commerce : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Pointe Noire le douze février deux mil quatorze sous le n° 14 DA 128 et le RCCM sous le n° CG/PNR/ 14 B 68.

Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Mme Botoké, née Ngoko Malongo Emma Angel et les enfants Botoké, ont la profonde douleur d'annoncer à : Messieurs Mouyabi Jean, Moukoko Victor et Ngoko Jean Jacques, la veuve Ngoko Antoine, au pasteur Mboundou-Mouyabi, aux amis et connaissances, le décès de leur Fils, père, mari, beau-frère, Botoké Casimir, survenu subitement le 6 avril 2014 au CHU de Brazzaville.



La veillée funèbre se tient au N°6 de la rue Nicolas Claver, quartier NKombo, vers la télévision Nationale Congolaise, à l'arrêt des bus Nkombo, vers les deux stations jumelles. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

REMERCIEMENTS

Mireille Mimi Ekambi Malonga, Marie Thérèse Youyou Malonga remercient parents amis et connaissances qui leur ont apporté une assistance multiforme lors du décès de leur regrettée mère la veuve Malonga Jacques née Molowa Yvonne décédée le 20 mars 2014 à Casablanca au Maroc et l'inhumation avait eu lieu le 31 mars 2014 au cimetière du centre-ville après une messe de requiem dite en sa mémoire.

Que tous trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance

Le Seigneur a donné, le Seigneur a repris.

Que l'âme de maman Yvonne Molowa repose en paix.



La famille Okoko Bahengue, mesdames Malonga Ekambi Mireille Mimi, Malonga Marie Thérèse Youyou remercient parents, amis et connaissances qui leur ont apporté une assistance multiforme lors des décès de leurs regrettés frères et oncles paternels Okoko Bahengue François décédé le 19 mars 2014 et Okoko Bahengue Ambroise décédé le 20 mars 2014 au CHU de Brazzaville.

L'inhumation avait eu lieu le 28 mars 2014 au cimetière privé Bouka après une messe de requiem dite en leur mémoire.

Que tous trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance

Le Seigneur a donné, le Seigneur a repris. Que les âmes de François et d'Ambroise reposent en paix.



PROGRAMME DES OBSÈQUES DE TALANSI ANDRÉ

Les parents et les enfants Talansi informement parents, amis et connaissances la mort d'André Talansi (Nsona hôtel) survenue le 29 mars au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à son domicile au centre-ville, rue du Chaillut, en face du mess des officiers.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mardi 8 avril

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

10h : recueillement à son domicile ;

12h : messe en l'église salutiste des Plateaux des 15 ans

14h : départ pour le cimetière familial à Madibou

17h : fin de cérémonie.



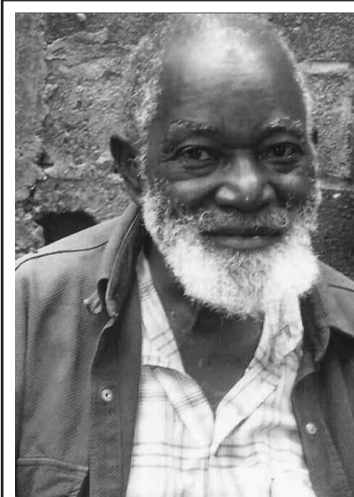
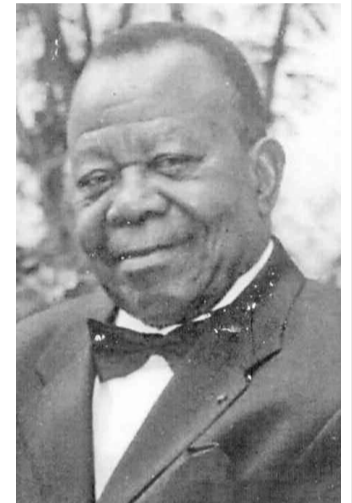
NÉCROLOGIE

Mme la ministre Yvonne Adélaïde Mougany, le colonel de police à la retraite Edgard Mougany et famille ont la profonde douleur de faire part du décès de leur patriarche Mougany Edouard survenu le 3 avril à Paris (France).

La Veillée se tient au n° 1802 avenue des Trois Martyrs

Quartier Batignolles, non loin du croisement avec Le Boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, en face de la pharmacie Destin.

La date d'arrivée des restes mortels et le programme de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



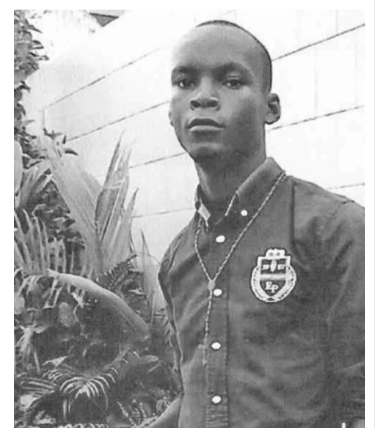
M. Twanga de Tidet Brice Murille et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de Twanga Tidet Yala dia Fouetolo survenu le 1^{er} avril des suites d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient à son domicile à Moukondzi Nguouaka.

L'inhumation est prévue pour le vendredi 11 avril au cimetière Loukanga 2

Mme Charlotte Apendi et les enfants Adzodié (Dénise, Édith, Isabelle et Nelly) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents de Boundji, Iyongo, Tokou, Makoua, Ouessou le décès de leur fils, neveu, petit-fils, Benes chrishna Kanga, survenu le vendredi 4 avril 2014 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au n°171 de la rue Saint-Paul (arrêt de bus MboualéTalangaï).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



PROGRAMME RELATIF AUX OBSEQUES DE DEBORAH GERTRUDE DACKO

Jeudi 10 Avril 2014 :

-Mise en bière à la morgue municipale de Pointe – Noire (le corps reste à la morgue après la mise en bière)
 Soir : Grande veillée (Animation Bane Bu Siane)

Vendredi 11 Avril :

10h00 : Levée du corps à la morgue pour l'église Notre Dame (Centre ville)

11h00 : Messe

Oraison funèbre après l'eucharistie «avant de l'Abbé Pambou»

13h00 : Départ de l'Eglise Notre Dame pour l'Aéroport Agosthino Neto

Formalités

18h00 : Départ du corps pour Brazzaville par le vol TAC

Samedi 12 Avril 2014 :

9h00 : Départ de la dépouille mortelle pour Bangui (République Centrafricaine) par le vi TAAG.



SNE/EDF

Après six mois de contrat de service

Une délégation composée d'experts et du directoire politique d'EDF est attendue cette semaine à Brazzaville. Cette mission intervient six mois après l'entrée en exécution du contrat de service conclu avec le Congo.

Prélude à cette rencontre, le ministre de tutelle, Henri OSSEBI, a organisé une réunion, le 4 avril, avec les différents partenaires. Objectif : faire une revue critique des travaux exécutés et s'accorder sur le bilan qui sera présenté. Cette réunion a permis de recueillir le sentiment qui anime le personnel de la SNE à la base suite à la présence de EDF.

«Je suis déjà heureux que l'on puisse sentir de part et d'autre une volonté nouvelle de pouvoir se mettre au travail. Quelques malentendus ont pu exister. Mais je pense qu'aujourd'hui nous sommes en train d'améliorer la cohérence de tout ce qui se passe aux différents niveaux d'animation de ce partenariat», a déclaré le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique.

Henri Ossebi a par ailleurs rappelé la responsabilité des différents partenaires appelés à consolider leurs actions dans le seul dessein de d'améliorer la production et la distribution. «Vous êtes obligés de gérer à la fois le quotidien. Et le quotidien, en matière d'électricité, c'est une pression constante», a



déclaré le ministre.

Le chef de mission EDF, Claude HARTMANN, a, pour sa part, indiqué que beaucoup reste encore à faire même si, en six mois, les réalisations sont assez considérables. «Toutes les études sont arrivées à terme. Il faut maintenant passer à l'investissement. On est

en train de rassembler des financements», a-t-il dit.

Trois coupures au 1er trimestre 2014 !

En effet, dans le cadre de ces réalisations, on relève également une nette amélioration au niveau du circuit de distribution du courant. À

peine trois coupures généralisées ont été constatées au premier trimestre de 2014 contre 20 observées dans la même période de l'année dernière.

Appelant au civisme, le chef de mission EDF a invité les abonnés de la Société nationale d'électricité à payer leur facture à hauteur de

ce qu'ils consomment. Notons qu'à l'issue de cette réunion, un autre document sera signé entre les deux parties dans le but d'améliorer les indicateurs de performances.

Rappelons que la présence d'EDF au Congo est d'améliorer la qualité de l'électricité fournie par la SNE.

**Pointe-noire
Paris**
3 vols direct / semaine

ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com + 242 065 09 05 09 (Congo)
relationclients@flyecair.com + 33 1 78 77 78 77 (France)

BUROTOP IRIS
Non seulement la meilleure qualité
mais en plus le moins cher au Congo !

Multiprise APC
parafoudre parasurtenseur
à **9.900** FCFA HT

Clé USB 8 Go
à **3.900** FCFA HT

Cartouche HP 122
à **7.500** FCFA HT

et bien d'autres produits
à des prix défiant toute concurrence !

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

*Prix HT, paiement au comptant ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

TRADE MARK
Heineken[®]
open your world


UEFA
**CHAMPIONS
LEAGUE**[®]



— EN ROUTE POUR LA —
FINALE

RANG DEF	NOM ASSURÉ	TIERS	RANG DEF	NOM ASSURÉ	TIERS
1123		LOUBELO Joachim	1212		NGOMA Zéphirin
1124		BISCONDI Amour	1213		MALLALI Lucien
1125		GAMA Jean	1214		
1126		NIANGOU MBETTI	1215	BOUANGA Rose	Tiers
1127			1216		Tiers
1128	?	AMPITI Martine	1217		LOEMBA CHIMENE
1129		ODZALA Bernard	1218		GAO YIMIN
1130		MOUNOUKOU JR	1219		Tiers
1131		KITEMBO Severin	1220		AYELE Henriette
1132		SATHOUD Evariste	1221		HONDZE NIELENGA
1133		AGULAH Denis	1222		IVOURA HERMAN
1134			1223		Tiers
1135	DOUCOURE M	MOUKAMBOU V	1224		MIAZONZAMA François
1136		LEBOUE HENRI	1225		NZENGUE Willy
1137		TCHIANOU Léancy	1226		
1138		IKOMBA	1227		KETTO EDGARD FLORENT
1139		NGOYI	1228		YIMI ALAHO NAFIOU
1140		MOUNGALI Jeanis Celesta	1229		MBOUMBI Louise/NTSANA JMarie
1141		MOUSSITOU MAVOUNGOU	1230		
1142		MALOKI Franslie Mayeva	1231	TCHISSAMBOU Jean	MOUSSOUNDA R
1143		MAISON SALON DE COIFFURE	1232		
1144		MPASSI Poupina	1233	MOUSTAPHA	GRAS SAVOYE CONGO
1145		PASSAGERS	1234		FOFANA MOUSSA
1146	MOUBILI Jean Paul	BOLA IBRAHIM	1235		TCHITOUA Rose
1147		KOMBO M	1236		TSIMBA Béatrice
1148		KOUBAKA MISSAKIDI	1237		Tiers
1149		BAKOUNOUNOU Lycha	1238		CAPITAINE PAKA
1150		GOUALA Dimitri Aude	1239		SAUTHAT Lucie Ysabel
1151		MBEMBA Antoine	1240		ITIELE ANDRE
1152		ESSAMI NGUEKEGNI	1241		BOSSA Victoire
1153		KOMBO Jacques	1242		MOULOUNGUI Rodrigue
1154		PABISSINI HOULOLO	1243		BOUSSA JBaptiste
1155		MPIHI Patrick	1244		TCHITOUA Josephine
1156		DEBAKALA ENERVARD DIEUVEILL	1245		
1157		LOUZOLO PATRICK	1246	ADJAGBODJOU EDGAR	NGATSE LR
1158		NZAHOU Divissa	1247		YANKATOU OMER
1159		BABA BONDI Prince	1248		MIANTEZOLO BILEZE
1160		TSOUARI MBOU	1249		TCHOKOUTE Carine
1161		MOUNDZALO MALONDO	1250		EVANGELISTA
1162		BARROS & BATCHY	1251		
1163		KOUTA BABINDAMANA David	1252	MABIALA	SISSAKO Alexis
1164		CONGO SERVICES	1253		METOMEDI Nicole
1165		BOUANGUI Dieu Le Veut	1254		
1166			1255	LOEMBA Esther	MOUKAKOUNOU G.
1167	BEREBOT PIERRE	NGOUALA OKANA	1256		BOUKAZI Antoine
1168		DEBET	1257		BISSOUTA IBINDA
1169		TCHICAYA LOEMBE	1258		TAXI FREGATE
1170		BOUNSANA Jean-Pierre	1259		BOUSSINA Prestige
1171		KONDZI Georges	1260		NKOUNKOU Albert
1172		IBOUNOU Gallant	1261		BIYELEKESSA Brice
1173		NGUITA Lariche	1262		NDOUDI Eloi Pasteur
1174		NGANGA Aimé	1263		MANANGA
1175		PIASSOUMOU Franck	1264		TCHIBOTA MOE POATY
1176		KIMIA Dickel Fortuné	1265		LEHO Marie C
1177		KOUMBA Romuald	1266		DJIMBI RAPHAEL
1178		Tiers	1267		ONDINGO
1179		PATI Junior	1268		DACON
1180		MAKOSSO	1269		MBEMBA Michel
1181		HOUNDE MATHIEU	1270		PAKA Yves Aubin
1182		CMS NOMECCO	1271		NKOBE GISCARD
1183		NZIMBOU	1272		ELENGA Jean Michel
1184		TCHIBASSA MASSANGA	1273		MAPASSI MAPASSI
1185		MAMPOUYA Caroline	1274		MAKOSSO TCHIBOUMBA Thérèse
1186		MABIALA	1275		KAMBAMBA Dieudonné
1187		LOUVOSSO BAMBI	1276		MONKA Paul
1188		AFOLABI RAFIOU	1277		SIMIATOU ADJIBOLA
1189		Piéton	1278		MABIALA Pierre
1190	BOULOUNGUI Marcel	BALOU Joss Odilon	1279		MAKOUNBOU Nicolas
1191		MIALEBAMA	1280		MAKOSSO TCHIMBOMBA
1192			1281		ABEADJOBI
1193	MAROUNA BAKIATOU	KOTILA Célestine	1282		CHEMILEMBOLO VD
1194		BAYENDA Antoine Claude	1283		Tiers
1195		O	1284		RADI ADISSA
1196	KOMBO KOUYAMOU Jean B	ABADJI EMILIENNE	1285		POATY NOMBOU B
1197		D'ALVA Marie	1286		MAVINGA MAVINGA
1198		BOUMBA Sara	1287		KOUYI Frédéric
1199		MAVOUNGOU L	1288		BAKANA Wilfrid
1200		BOUITY Audrey	1289		LOEMBA Jean Denis
1201		BATSIMBA MOÏSE	1290		MASSAMBA Jean Claude
1202		TIERS	1291		BANDOU ARCADIS
1203		DIBAS HERVE RAOUL JESSICA	1292		MOUSSIETTI Ferdinand
1204		KAMBISSI JEANNETTE	1293		TCHICAYA Dechazal Yvon
1205		NKOUKA Prince	1294	DINGA ITOUA Fernand	Piéton
1206		CONGO SERVICE	1295		BOUAYA EDITH
1207		AYINA FLORETTE	1296		BOUDZOU Béatrice
1208		MAKAYA REGINA	1297		VETCO ATBELETALIA
1209		MOUSSIETTI Emmanuel	1298		MBOUNGOU
1210			1299		YOKA OLESSONGO
1211	GANDZIAMI NDZOULOU	NZILOU Joseph	1300		NZINGOULA DALAS

LES GRANDS JOUEURS LES GRANDS MATCHS



CANAL+ AFRIQUE - SAS au capital de 4.000.000 € - 438.880.163 R.C.S NANTERRE - © Stephane ALLAMAN/PANORAMIC



ET AUSSI EN MAI SUR CANAL+



LES CHAINES CANAL+
TOUJOURS A
10 000 FCFA/
MOIS*

www.canalplus-afrique.com

CANAL+

*Tarif en vigueur au 01/03/2014, hors coûts liés au décodeur et aux matériels de réception et à l'installation. Voir conditions chez votre Distributeur Agréé.



ANNONCE

Le Musée Galerie du Bassin du Congo présente du 14 avril au 14 juin 2014, l'exposition spéciale de l'artiste peintre-sculpteuse congolaise, Rhode Bath-Schéba Makoumbou. Thème de l'exposition : Du rappel au repère » sculptures contemporaines. Adresse: 84, bld Denis Sassou N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila) dans l'enceinte "Des Dépêches de Brazzaville"

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
 - ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
 - ASSURANCE MALADIE
 - ASSURANCE VOYAGE
 - ASSURANCE TRANSPORT
 - ASSURANCE GLOBALE BANQUE
 - ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
 - ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
 - ASSURANCE INCENDIE
 - ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
 - ASSURANCE SCOLAIRE
 - ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU**
- Protégez votre entreprise dès maintenant!**

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE BULLETIN D'ABONNEMENT

MES RÉFÉRENCES

Nom :
 Prénom :
 Société :
 Adresse :
 Ville : Code postal :
 Tél. : E-mail :

Titre d'abonnement : 3 mois 6 mois 1 an **Date et signature**

Mode de paiement : Chèque Espèces



NB : Ce coupon est à retourner sous pli fermé aux adresses suivantes : BRAZZAVILLE : 84, Boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, Immeuble Les Manguiers / Mpila, Tél. : + 242 06 632 55 41, 06 634 93 33, 05 548 46 16
 POINTE-NOIRE : Avenue Germain Bikoumat, Immeuble Les palmiers (à côté de la Radio Congo), Tél. : + 242 06 963 31 34
 RDC - KINSHASA : 1430, Avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombé, Tél. : +243 015 166 200

COOPÉRATION

Les musiciens congolais conviés au Venezuela

L'invite a été lancée par l'ambassadrice du Venezuela au Congo, Norma M. Borges Rengifo, à sa sortie d'audience chez le ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso.

L'entretien entre les deux personnalités a porté sur l'échange culturel entre le Congo et le Venezuela. C'est ainsi qu'il a été activé les accords signés entre les chefs d'État des deux pays. Le ministre congolais de la Culture et des arts a proposé à la diplomate vénézuélienne qu'un groupe musical de son pays participe au festival panafricain de musique (Fespam). Réponse de l'ambassadrice du Venezuela : l'invitation faite pour qu'un groupe musical congolais prenne part au festival du peuple des Afro-descendants au Venezuela. Les deux parties se sont entendues également pour qu'il y ait création d'une table-ronde technique. C'est à partir de cette table-ronde technique que la coopération va s'activer. L'entretien a connu des échanges de cadeaux : la Vénézuélienne a remis un quatre (genre de guitare à quatre cordons) à Jean-Claude

Gakosso qui, à son tour, a remis à son hôte de marque une statuette montrant une femme en train de piler le saka-saka (l'un des plats préférés des Congolais).

Le Congo et l'Afrique du Sud engagés à réchauffer leur coopération

Mais, bien auparavant, le ministre congolais de la culture et des arts, a reçu le nouvel ambassadeur de la République sud-africaine au Congo, Richard Baloyi. «Comme vous le savez, entre la République du Congo et celle d'Afrique du Sud, on avait signé un accord en arts et culture. Et sur ce, je suis venu voir le ministre de la Culture pour essayer de débaucher un programme de la mise en pratique de cet accord qui a été signé entre les deux États afin de renforcer encore davantage les relations qui existent entre nos deux pays», a déclaré le diplomate sud-africain.

Il a ajouté qu'en Afrique du sud il y a un événement qu'ils organisent dénommé : Mushitu. Et, il a été décidé qu'en cette année la Journée congolaise sera célébrée lors de cet événement organisé en Afrique du sud. Une manière de



Le ministre grattant à la guitare que lui a remis l'ambassadrice du Venezuela au Congo

renvoyer l'ascenseur, car lorsqu'il y a eu la neuvième édition du Fespam en République du Congo, une Journée a été réservée à la République d'Afrique du Sud, le 18 juillet

(Mandela day). «Nous nous retrouvons pour essayer d'exposer les talents, échanger la culture, l'expertise et voire même l'expérience entre les deux pays en ma-

tière de la culture et des arts», a conclu l'ambassadeur.

Des présents ont été également remis.

Bruno Okokana

MUSÉE-GALERIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Le musicien Roga-Roga apprécie la richesse des œuvres d'art

Le leader du groupe Extra Musica a mis à profit son week end pour visiter Les Dépêches de Brazzaville. À l'imprimerie, la rédaction et à la galerie, Roga Roga, qui n'était pas attendu, a trouvé un personnel rompu à la tâche avec lequel il a pu échanger. «Au Congo, il y a

encore des structures qui valorisent les cultures ancestrales», a déclaré ce chancelier.

De prime à bord, l'artiste a reconnu que Les Dépêches de Brazzaville avaient pris de l'ampleur, jusqu'à devenir le journal numéro un au Congo. «J'ai voulu venir

voir comment fonctionnent Les Dépêches de Brazzaville et comment se fabrique un quotidien.» Plus que cela, l'artiste a découvert autre chose. «J'ai constaté qu'il n'y avait pas ce sont pas que des journaux qui sont fabriqués ici. Les Dépêches sont aussi un temple de la culture du Congo. Je ne croyais

pas que Les Dépêches de Brazzaville pouvaient être organisées de la sorte. Je suis venu et j'ai trouvé cette entreprise de presse bien organisée. Il n'y a pas de différences avec les entreprises de presse qu'on voit en France, comme Le Figaro», a commenté l'artiste.

Roga-Roga Missile Zébira Zatata-tou fut encore plus épaté lorsqu'il a visité la galerie des Dépêches de Brazzaville. Constatant que les ancêtres étaient bien représentés dans cet espace muséologique à travers les objets d'arts, il n'a pas manqué de faire observer à ses guides qu'il puisait sa musique dans la culture ancestrale. «J'ai vu les tableaux, j'ai trouvé que nous sommes très riches. C'est vrai on a l'habitude de sillonner la ville, mais on n'a pas cette opportunité de visiter ce que nos ancêtres ont pu faire. Ici, à la galerie des Dépêches de Brazzaville, j'ai même vu des sagaies. Cela m'étonne parce que je me disais que notre culture était en voie de disparition. Mais je viens de me rendre compte qu'au Congo, il y a des structures qui valorisent encore nos valeurs ancestrales. C'est le cas de la galerie des Dépêches de Brazzaville. Je suis donc très ému, très content.»

sans parler de son métier. C'est ainsi que répondant à une question sur l'album Contentieux, attendu par les mélomanes congolais et d'ailleurs, Roga-Roga a dit que le problème qui se pose actuellement est celui de distribution. «Je n'ai pas voulu être distribué par des distributeurs de ghetto. J'ai tenu plutôt à être distribué par un major. On était donc en pour-parlers. Là, il nous reste juste un mois. Sur le plan technique, tout est fini. On travaille juste avec des boîtes de com! Ce sont eux qui vont faire en sorte que Contentieux prenne de l'ampleur. Il n'y avait plus que ça comme problème, sinon tout est au point.»

Par ailleurs, l'album promet un opus très musclé, qui fera grand tapage dans les milieux de la musique en générale et congolaise en particulier. «Dans l'album Sorcellerie kindoki, je n'ai pas eu le temps de faire des featurings, mais dans Contentieux, j'ai fait des featurings avec Chairman Jacques Koyo, Two Fall, et les chanteurs d'Ekongo. J'ai fait une symbiose de la musique ancestrale et la musique folklorique dans une chanson purement ekongo. J'ai joué de la guitare sur de la musique folklorique. C'est vraiment extraordinaire», a précisé l'artiste.

Qu'en est-il de Contentieux ?

Ce grand artiste congolais n'a pas quitté les Dépêches de Brazzaville

Bruno Okokana



Le ministre grattant à la guitare que lui a remis l'ambassadrice du Venezuela au Congo

ÉLIMINATOIRES CAN U-20

Les Diables rouges à rude épreuve

Les Diables rouges juniors ont courbé l'échine 0-2 le 5 avril à Niamey, en match comptant pour le premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 20 ans. L'équation se complique pour les Congolais pour la manche retour prévue le 27 avril au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie.

Le onze national junior est en difficulté. Le résultat de samedi en témoigne. Les Diables rouges juniors de l'ère Paolo Berrettini doivent marquer trois buts sans en encaisser pour valider leur ticket pour disputer le prochain tour des éliminatoires de la compétition l'an prochain au Sénégal. Comment faire pour y parvenir ? C'est la question qui hante actuellement le staff technique. L'équipe regorge de talents, mais à condition de savoir les utiliser. Les entraîneurs ont trois semaines pour corriger les failles de Niamey et bâtir une équipe capable de livrer une prestation de qualité à Dolisie. La qualification s'acquiert au bout d'un engagement et d'une détermination irré-

prochables.

La manche retour est un match de tous les dangers même si dans le football rien n'est acquis à l'avance. Le résultat dépendra de la motivation des acteurs sur le terrain et surtout de la parfaite cohésion entre les hommes appelés à animer le staff technique. Ils doivent amener les jeunes Congolais à relever ce défi. L'histoire nous apprend que les Congolais avaient déjà réussi à surmonter cette épreuve sous la direction d'Eddie Hudanski avant d'assurer leur qualification pour la phase finale au Rwanda en 2011, compétition au cours de laquelle ils avaient fait une prestation honorable en glanant la médaille de bronze. Battus à Libreville, les Diables rouges s'étaient imposés au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville 2-0 avant d'assurer leur qualification aux tirs au but. De quoi motiver les U-20 congolais pour le match retour surtout que dans ce groupe figurent des joueurs qui ont vécu cet exploit sur le terrain (Hardy Binguila, Chardevy Mabiala,

Moïse Nkounkou) et d'autres qui ont participé à une phase finale de la Coupe du monde de la catégorie. Jouer sa chance à fond est ce qui reste aux Diables rouges devant une équipe des Menas dotée de la force de caractère des Nigériens, même si elle joue à l'extérieur. Elle avait compliqué l'équation pour les Diables rouges lors des éliminatoires de la Coupe du monde 2014. Les Menas s'étaient inclinés de justesse à Pointe-Noire 0-1 sur un but de Christ Malonga en toute fin de rencontre avant de faire jeu égal à Niamey, 2-2, ce qui mettait ainsi fin à leur rêve d'assurer une qualification pour le barrage des éliminatoires de la Coupe du monde Brésil 2014.

Retenons qu'après leur sacre à Brazzaville en 2007, les Diables rouges n'ont plus jamais disputé la phase finale de la CAN junior. Ils ont manqué les éditions de 2009, 2011 et 2013. Manquer une quatrième phase finale serait trop pour une nation qui veut revenir sur l'échiquier continental.

James Golden Eloué

FOOTBALL

La Jeunesse sportive d'Ollombo vise la première division

L'équipe qui évoluera cette année en deuxième division promet de jouer son va-tout pour se faire une place en Ligue 1 la saison prochaine, à en croire son entraîneur Roland Passawa.

« Nous avons les talents qu'il faut pour réaliser notre rêve de monter en première division. Nous savons aussi que nos adversaires ne se laisseront pas faire. La compétition sera donc âprement disputée », a-t-il déclaré.

La Jeunesse sportive d'Ollombo (JSO) est plus que jamais déterminée à aller de l'avant. Après son sacre au championnat de la ligue de Brazzaville la saison passée, qui lui a valu sa montée en deuxième division, l'équipe veut aller plus loin. JSO entend, en effet, rééditer cette année l'exploit pour une ascension en division d'élite. Un objectif difficile à atteindre puisqu'il faut terminer dans le carré d'as pour y parvenir. L'entraîneur de l'équipe a indiqué, confiant, que ce n'était pas impossible.

Ainsi, JOS a renforcé son effectif pour combler certains manquements constatés la saison passée. L'équipe a recruté un stoppeur camerounais pour pallier les insuffisances de la charnière centrale, selon Roland Passawa. Par ailleurs, trois autres joueurs venus de la RD-Congo allongent la liste des recrues en dehors de ceux détectés au pays. L'entraîneur a assuré que l'équipe avait désormais des individualités capables de faire la différence face aux formations expérimentées à ce niveau de compétition, la deuxième division.

Les nouvelles recrues ont été lancées dans les matchs amicaux livrés par JSO. D'abord face à la Jeunesse sportive de Poto-poto. La



L'entraîneur de JSO dévoilant les ambitions de son équipe (© Adiac)

rencontre s'est soldée sur un nul de zéro but partout. Ensuite, JSO a pris le dessus sur Saint-Michel de Loukolela 2-0, outre sa victoire devant une équipe du district de Boko, dans le département du Pool, 4-2. Même si l'équipe s'est inclinée face à Ajax de Ouenzé 1-2. Ces résultats, selon Roland Passawa, sont positifs. Ils laissent entrevoir de bonnes performances pour cette saison. Mais beaucoup reste à faire, a-t-il reconnu, saluant toutes les bonnes volontés qui mettent la main à la pâte pour l'édification de cette équipe. Pour l'heure, JSO continuera à travailler d'arrache-pied pour réaliser ses ambitions. Puisque c'est sur le terrain que l'équipe sera jugée.

Rominique Nerplat Makaya

Annnonce : cabinet de recrutement recherche pour une société en forte expansion implantée à Pointe-Noire, les profils cités.

merci d'envoyer avant le 15 avril 2014 un curriculum vitae (cv) et une lettre de motivation à l'adresse suivante : recrutecongo.amasconsultants@yahoo.com

Gestionnaire et superviseur des stocks

Femme ou homme / 35 - 40 ans / Baccalaureat serie G2, G3, BTS (licence en sciences et méthodes de gestion des stocks / expérience 5 ans et + en entreprise / maîtrise des outils informatiques (Excel, logiciels de gestions des stocks: gescom...) / maîtrise des langues écrites ou parlées : française et anglaise (souhaitée)

Caissier ou caissières

Femme ou homme : 25 - 35 ans / BTS, Baccalaureat scientifique ou commercial / expérience de caisse en entreprise de +2 ans. / maîtrise des outils informatiques (excel, word), connaissances des langues : français, anglais, espagnol ou autre (parlée et écrit)

Rayonnistes - étalagistes

Femme ou homme / 25 - 35 ans / expérience : rayonniste dans un magasin de libre service pendant 2 ans et + / maîtrise langue : française ou anglais (souhaitée)

Boucher

Homme / 30 - 40 ans / expérience : 3 ans et + / bts, baccalaureat (diplôme équivalent) technique des métiers de la bouche ou boucherie / maîtrise langue : française ou anglaise (souhaitée).

Charcutier

femme ou homme / 28 - 35 ans / bts, baccalaureat specialise metiers de la bouche / expérience de 3 ans et + dans un rayon de grande surface ou dans une épicerie - charcuterie / maîtrise langue : française ou anglais (souhaitée).

Agents d'entretien

femme ou homme / 30- 40 ans / niveau d'étude : cap, bts / baccalaureat ou niveau secondaire / maîtrise langue : française parlée / maîtrise des machines d'entretien grandes surfaces / expérience de 2 ans et + / bonne connaissance des produits d'entretien et connaissance des normes d'hygiène et de sécurité.

Caissier ou caissière principale :

femme ou homme / 30 - 40 ans / BTS, baccalaureat G2 - G3 - BG ou diplôme de caissière qualifiée / maîtrise des langues écrites ou parlées : française et anglaise (souhaitée) / expérience : 5 ans et + au poste de caissière ou aide comptable.

Cuisinier traiteur

Femme ou homme / 25 - 45 ans / cap en cuisine et traiteur ou diplôme de cuisinier équivalent / expérience : 2 ans et + au poste de cuisinier / connaissance dans les domaines des entrées, plats chauds et plats à emporter / maîtrise des langues écrites ou parlées : française et anglaise (souhaitée).

Barmen

Femmes ou homme / 25 -35 ans / cap, bepc, bts, baccalaureat / expérience de 2 ans et + en préparation et dosage des boissons, dans les boîtes de nuit, snack, restaurant et bars / maîtrise des langues : française

et anglaise (souhaitée).

Vendeur ou vendeuses

Femme ou homme / 20 - 30 ans / cap, bepc, baccalaureat option commerce / expérience de 1 an et + dans la vente en magasin, au détail ou en gros / maîtrise des langues: française et anglaise (souhaitée).

Jardinière ou garde enfants

Femme / 25 - 35 ans / bepc, bep ou autres diplômes équivalents / expérience : 2 ans et +, en animations éducatives, gardes enfants ou nounou / bonne connaissance en langues : français, anglais, espagnol, russe, italien ou autres.

Chauffeur- livreur

homme / 30 - 45 ans / expérience : 3 ans et +, chauffeur dans une entreprise ou chez un particulier / détenir un permis de conduire datant de plus de 3 ans dans les catégories : b-c-d / être disponible.

PRÉSIDENTIELLE 2016

Jean Lucien Bussa virtuel candidat

Après deux tentatives malencontreuses au gouvernorat de la province de l'Équateur, cet ancien proche de Jean Pierre Bemba veut, cette fois-ci, saisir sa chance en mettant carrément le cap vers la présidence de la République.

Jean Lucien Bussa compte parmi les opposants les plus prolifiques dont les prises de position font souvent mouche tout en donnant matière à réflexion. À peine rentré au pays après un court séjour à l'étranger, l'opposant affiche déjà ses marques et entend réunir tous ses atouts en prévision de l'échéance de 2016. Ancien cadre du Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean Pierre Bemba vis-à-vis de qui il a pris ses distances pour se consacrer à son propre parti politique, le Courant des démocrates rénovateurs (CDER), Jean Lucien Bussa entend désormais jouer à fond la carte de son destin. Il se positionne déjà comme virtuel candidat à la présidentielle de 2016. Il l'a déclaré solennellement le 5 avril au cours d'un point de presse. Il prône l'alternance démocratique et croit dur comme fer qu'à l'horizon 2016, la RDC entrera dans une nouvelle ère de gestion politique sur fond de changement de leadership politique. Cette alternance, il pense que son parti politique l'incarne mieux que quiconque. Le CDER entend donc briser le paradoxe d'un pays potentiellement riche qu'est la RDC et l'extrême pauvreté de sa population.

En fait, le discours de Jean Lucien Bussa n'a jamais changé et s'articule sur un bilan négatif des gestionnaires politiques actuels qui n'ont pas été en mesure d'apporter le sourire promis aux Congolais. « La misère du peuple n'a que trop duré. D'où, il n'y a pas de quoi à tergiverser. Le changement, c'est maintenant », a-t-il martelé devant les membres du bureau politique et tous les cadres de son parti réunis. Jean Lucien Bussa entend se servir de ce maigre bilan pour repartir de bon pied en concevant un programme politique réaliste qui tienne compte des attentes réelles de la population.

Plus concret, l'élu de Budjala a fait savoir que dans l'ensemble, la situation en RDC demeure préoccupante et déplorable comme l'atteste l'indice des prix de biens de denrées alimentaires prélevés au 4 avril au marché Gambela. Avec des prix excessifs appliqués sur des denrées de première nécessité à l'instar du poisson chinchard dont le carton se négocie actuellement autour de 82 dollars, sans parler du carton de viande Kappa fixé à 130 dollars, il y a de quoi s'interroger sur le sort du pauvre fonctionnaire au salaire minable. Depuis 1997 à l'avènement de l'ex-AFDL à ce jour, la situation du fonctionnaire ne s'est jamais améliorée, a fait observer Jean Lucien Bussa qui entend faire du social des Congolais son cheval de bataille plutôt que de se complaire à des slogans creux sans incidence sur la vie des congolais. En fait, il prône un leadership responsable et qualitatif des institutions étatiques qui place la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption au cœur de la stratégie de développement. Après deux tentatives malencontreuses au gouvernorat de la province de l'Équateur, le député Jean Lucien Bussa veut, cette fois-ci, saisir sa chance en mettant carrément le cap vers la présidence de la République. Il sait qu'il répond au profil et justifie des atouts requis pour ce faire. Il sortira, le moment venu, le grand jeu.



Jean Lucien Bussa

A.D.

COOPÉRATION

La Belgique au chevet des deux Kivu

Vingt-trois millions d'euros ont été dégagés par l'ancienne Métropole pour soutenir un nouveau programme spécialisé visant le développement du Nord et Sud-Kivu.

L'une des retombées de la participation congolaise au dernier sommet UE-Afrique tenu à Bruxelles aura été, entre autres, la redynamisation de la coopération diplomatique entre la RDC et la Belgique soutenue par un nouveau partenariat couvrant les années 2014 et 2015. Il

sommet UE-Afrique entre le ministre belge de la Coopération au développement, Jean-Pascal Labille, et le ministre congolais des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda N'Tungamulongo.

Qualifié d'intermédiaire, ce nouveau contrat fait la jonction entre celui qui couvrait la période 2010-2013 et le futur programme de coopération mené par l'Union européenne en RDC à partir de 2016. Plusieurs secteurs ont été ciblés, notamment l'agriculture et le désenclavement rural, l'enseignement technique et la formation professionnelle ainsi que la santé. Quant aux deux provinces du Nord et du Sud-Kivu, elles feront l'objet d'une attention particulière, à travers un programme supplémentaire d'appui aux infrastructures étalé sur deux ans, soit de 2014 à 2016.

Vingt-trois millions d'euros ont été dégagés par la Belgique pour soutenir ce nouveau programme spécialisé destiné aux deux provinces précitées.

« Il est essentiel que les populations (des Kivu) perçoivent le plus vite possible les dividendes de la paix et de la démocratie », entend-on dire du côté du ministre belge de la Coopération. La Belgique entend profiter de la relative paix retrouvée dans la partie est de la RDC où grâce à l'action conjuguée des Fardc et des casques bleus de l'ONU contre les



Jean Pascal Labille, ministre belge de la Coopération au développement

s'agit, en fait, d'un Programme indicatif de coopération portant sur un montant de 80 millions d'euros. Le contrat y afférent avait été signé le 4 avril en marge du

groupes armés, les conditions du redécollage socioéconomique semblent à présent réunies.

Alain Diasso

JUSTICE

Plaidoyer pour l'affectation de cinq cents magistrats recrutés depuis 2009

Ces derniers ont réussi au test d'embauche mais ils n'ont jamais presté parce qu'ils n'ont jamais été nommés ni affectés.

Le porte-parole des cinq cents magistrats, en attente d'affectation, Me Papy Mumbonga, a invité, le week-end, le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) à statuer sur leurs cas au cours de son assemblée générale ouvert le 7 avril. Me Papy Mumbonga avait soutenu à l'Agence congolaise de presse que ces magistrats, qui attendent leur affectation par l'autorité compétente, avaient réussi au test d'embauche en 2009. « Ils n'ont jamais presté parce qu'ils n'ont jamais été nommés ni affectés », a-t-il expliqué. Pour le porte-parole de ce groupe, le CSM devra, dans ses travaux en cours, prendre en considération les revendications de ces magistrats. « C'est un droit légitime », a-t-il noté.

Des sources notent que treize mille candidats avaient été recrutés pour passer le concours de la magistrature. Deux mille cinq cents avaient y satisfait parmi lesquels deux mille ont été nommés dont mille en 2010 et mille autres en 2011. « Les cinq cents qui restent n'ont jamais été ni nommés ni affectés », a affirmé Me Papy Mumbonga.



Des magistrats, lors d'une manifestation devant la primature

Des vides à combler

Le porte-parole de ce groupe de magistrats a également fait remarquer une carence dans la magistrature. À l'en croire, les affectations au bénéfice des membres de son groupe permettraient de combler le déficit constaté « Pour le moment, il y a carence des magistrats au niveau du siège. Qu'ils en tiennent compte pour nous nommer. Qu'on reconnaisse notre droit pour qu'on nous nomme de façon

urgente », a-t-il soutenu.

On rappelle qu'en 2013, cinq cents magistrats affectés dans près d'une centaine de tribunaux de paix créés par ordonnance présidentielle au mois de juin n'avaient pas encore rejoint leurs nouveaux postes. Ils réclamaient le paiement de leurs frais d'installation. « Ces frais ont été débloqués deux semaines après leur revendication », précise-t-on.

Par contre, une ONG de défense des

droits de l'homme, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), a dénoncé, le 20 mars, le détournement d'une partie de cet argent destiné au transport et installation des magistrats. À l'en croire, les agents commis à cette tâche ont contourné la bancarisation de ces frais en vue de retrancher une enveloppe sur chaque tête. Selon cette ONG, près de trois cent mille francs congolais (FC) ont été retranchés dans le

compte de chaque magistrat de telle sorte qu'au lieu d'avoir un million six cent mille FC, chacun n'a reçu qu'un million trois cent mille FC. « Par ailleurs, plusieurs magistrats d'entre eux nous ont rapporté que les listings de paie précédemment établis n'ont pas été respectés en ce sens qu'en lieu et place de 1 600 000 FC qui devaient être remis à chaque magistrat, seulement 1 300 000 FC l'ont été indistinctement et sans tenir compte des distances à parcourir par chacun, payés en espèces et non par voie bancaire ; leurs conjoints et enfants n'ont pas été pris en compte ; et les magistrats femmes ont été contraints d'abandonner leurs époux et enfants, comme ceux qui enseignent », a regretté l'Acaj. Cette ONG, qui a déploré les conditions difficiles de travail et de déplacement des magistrats, a également fustigé ce détournement autant que le contournement délibéré de la bancarisation dans le paiement des frais de transport. Pour l'Acaj, en effet, ce contournement n'avait comme objectif que de permettre cette ponction faite sur l'enveloppe de chaque magistrat concerné.

Lucien Dianzenza

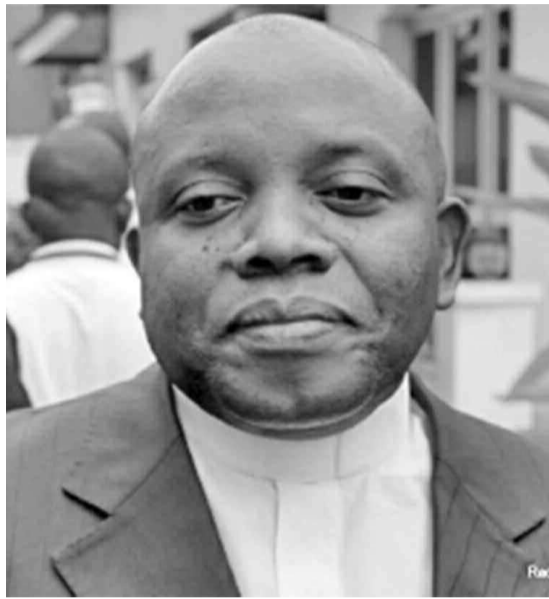
RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Plus de 120 000 signatures pour contrer la feuille de route de la Céni

Outre le rejet de la modification du mode de scrutin des députés provinciaux tel qu'envisagé par l'institution électorale, la pétition initiée par la société civile exige aussi la démission de tous les gouverneurs et des assemblées provinciales considérés comme fonctionnant de manière illégitime et hors délai constitutionnel.

La bataille engagée par l'opposition pour dissuader la classe politique congolaise à ne pas toucher à la Constitution, précisément en ses dispositions verrouillées telles que définies en son article 220, vient d'atteindre un tournant décisif avec la pétition initiée par la société civile du Katanga. Cette dernière, plus prolifique que jamais, est sortie de ses réserves pour amorcer une campagne contre toute velléité de révision constitutionnelle. Le discours porte comme l'atteste l'adhésion massive de la population katangaise à la pétition visant le rejet de la feuille de route récemment présentée par l'abbé Apollinaire Malu Malu et en instance d'être examinée à l'Assemblée nationale. La société civile katangaise, qui se dit contre toutes les hypothèses soulevées par la Céni, est appuyée dans son action par une opinion intérieure complètement acquise à sa cause.

C'est sans trop de peine que la barre de 100000 signatures exigée pour la



Le président de la Céni, abbé Malu Malu

recevabilité de la pétition a été atteinte sans trop de difficultés. Ce seuil aurait même été largement dépassé de toutes les prévisions. Il est fait état de 120000 signatures récoltées auprès de la population katangaise. Cette dernière tient à travers ses signatures à voter directement ses élus provinciaux contrairement à l'hypothèse émise par la Céni consistant à les faire élire au suffrage universel indirect. Une démarche qui paraît, aux yeux des Katangais, comme antidémocratique. « *Nous menons un plaidoyer pour que les députés nationaux ne puissent pas modifier ou être tentés de*

réviser un seul passage de la Constitution », a indiqué Jean Pierre Muteba (président de la société civile du Katanga) qui séjourne à Kinshasa afin de faire le suivi de la pétition. Cela étant, il ne reste plus qu'à acheminer ladite pétition au bureau de l'Assemblée nationale. « *Nous sommes en train de rassembler les documents à Lubumbashi pour les amener à Kinshasa* », a-t-il ajouté. Outre le rejet de la modification du mode de scrutin des députés provinciaux tel qu'envisagé par la Céni, la même pétition exige aussi la démission de tous les gouverneurs et des assemblées provinciales considérés comme fonctionnant de manière illégitime et hors délai constitutionnel. Dans plusieurs salons huppés de la capitale, l'on s'interroge sur le traitement qui sera réservé à cette requête au niveau du Parlement lorsqu'on sait que la majorité présidentielle plutôt favorable à la révision constitutionnelle peut toujours s'interposer pour tout chambouler.

Alain Diasso

BCC

La bonne conduite des politiques monétaire et budgétaire à la base de la stabilité des prix sur le marché

Depuis un certain temps, on observe une stabilité des prix sur le marché. Ce bon comportement de marché de change et de service est dû à la bonne conduite des politiques monétaire et budgétaire et leur coordination, et à la détente des prix des produits alimentaires.

À en croire le gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC), Déogratias Mutombo Mwana Nyembo, qui a présidé le 4 avril la troisième réunion de comité de politique monétaire de l'année en cours, à l'instar de la conjoncture économique nationale, on note aussi des signes encourageants de la conjoncture internationale. « *L'on constate une reprise graduelle de l'activité économique, notamment dans les principaux pays industrialisés* », fait-il savoir.

Revenant sur les réformes initiées par la BCC, le gouverneur Déogratias Mutombo Mwana Nyembo, est satisfait des résultats obtenus. Le paiement en monnaie locale de tous les taxes et droits dus à l'État et l'instauration du bon BCC à longue durée, soit 84 jours, sont là les deux réformes mises en cours par la BCC. Pour le paiement des taxes en monnaie locale, le n°1 de la BCC laisse entendre que cette dédollarisation contribuera à la réhabilitation de la monnaie locale. « *Cette réforme de paiement des taxes en monnaie locale se déroule dans un contexte de stabilisation du taux de change et entraîne l'accroissement des réserves internationales* », constate le gouverneur de la BCC avant d'ajouter que lancé depuis le 02 avril, le bon BCC qui remplace le billet de trésorerie a pour finalité de renforcer le cadre opérationnel de la politique monétaire. Il permet par conséquent de gérer la solidité du marché bancaire.

Au cours du point de presse qu'il a animé après le CPM, le gouverneur de la BCC est revenu sur sa tournée dans les différentes entités provinciales de la BCC. Cette tournée lui a permis de se faire une idée sur les conditions de travail et les défis à relever pour que les entités provinciales de la BCC soient compétitives. Pour relever ce défi, le gouverneur de la BCC soutient qu'il faut non seulement construire de nouvelles infrastructures mais aussi fournir de bons services. Pour ce faire, il lance un appel au gouvernement qui doit faire de la construction des infrastructures l'une de ses priorités. Une autre solution pour relever le défi, ajoute-t-il, est de bâtir un modèle de croissance tournée vers l'intérieur. Pour cela, il faut promouvoir la production intérieure.

Aline Nzuzi

MÉDIAS

African Press organization élargit son réseau de distribution de communiqués de presse

Dans ce contrat, ce réseau est devenu une agence agréée en Afrique de Globe Newswire de Nasdaq OMX.

« *Nous sommes très impatients de proposer les services de GlobeNewswire aux clients d'APO. C'est un fait que de plus en plus de sociétés africaines font l'objet d'une reconnaissance internationale, et nous sommes fiers de soutenir leur croissance expansive en proposant de nouveaux services de distribution à la pointe de l'industrie grâce à GlobeNewswire* », a déclaré le fondateur et PDG d'APO (African press organization), Nicolas Pompigne-Mognard. En effet, GlobeNewswire de NASDAQ OMX est l'un des plus larges réseaux de distribution de communiqués de presse au monde. Il est également spécialisé dans la livraison des dépêches d'entreprise, de renseignements financiers et de contenus multimédias dans les médias, la communauté d'investisseurs auprès des investisseurs individuels et du grand public.

Grâce à cette collaboration avec GlobeNewswire, APO proposera à ses clients des options de distribution de communiqués de presse exhaustives qui incluront non seulement la distribution de communiqués de presse à travers l'Associated Press ainsi que des milliers de débouchés en ligne. Elle assurera aussi la distribution gratuite auprès des asso-

ciations professionnelles, la divulgation en temps opportun des communiqués de presse réglementaires, la distribution des communiqués de presse mondiale, un placement de logo sur la Times Square Tower, ainsi que la distribution des photos via Associated Press. Pour information, APO gère Africa Wire®, le service de diffusion et de suivi de communiqués de presse en Afrique qui atteint plus de 50000 contacts auprès des médias, blogueurs ou réseaux sociaux, et redistribue du contenu à plus de cinquante sites Web africains, Bloomberg Terminal, Thomson Reuters, Lexis Nexis, Dow Jones Factiva et bien d'autres.

Africa Wire®, qui est utilisé par certaines des plus grandes entreprises au monde, des agences de communication, des institutions et organisations, garantit la plus grande portée, servant d'intermédiaire pour les publics ciblés des clients d'APO partout dans le continent et dans le monde. Le plus important réseau de communiqués de presse d'Afrique, APO est le leader mondial des relations médias en lien avec l'Afrique. Avec une base de données médias de plus de 50000 contacts dont la principale communauté en ligne d'actualité est liée à l'Afrique, APO possède des bureaux au Sénégal, en Suisse, en Inde et aux Seychelles.

Gypsie Oïssa Tambwe

PARC DE VIRUNGA

L'exploitation rationnelle bloquée par le déficit communicationnel

Pour le gouverneur du Nord-Kivu, la sensibilisation devra aussi atteindre les couches sociales riveraines pour qu'elles comprennent le bien-fondé de l'exploitation rationnelle dans ce parc.

Le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, a admis que « *le déficit de communication entre les populations riveraines du parc national de Virunga et les autorités est l'un des obstacles qui bloquent parfois l'exploitation rationnelle de ce parc au profit de ces mêmes populations* ». La déclaration relayée par la radio onusienne a été faite le week-end, à Goma, à l'ouverture du forum « Alliance Virunga » organisé par la direction provinciale de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN).

Parlant notamment de la création des centrales hydroélectriques dans trois territoires de sa province, Julien Paluku a noté qu'à travers cette Alliance, l'État et les populations locales devraient tirer les dividendes de l'exploitation de ce patrimoine. « *La création de ces centrales permettra à ces populations d'avoir de l'électricité* », a-t-il souligné. « *Si on voit les implications et les dividendes qu'on peut tirer du parc, si on voit les plaidoyers que l'ICCN a déjà fait pour que nous disposions d'une centrale à Rutshuru, à Mutuanga, à Lubero et que les populations auront de l'électricité grâce au parc, les populations auront à protéger le parc* », a insisté Julien Paluku.

La sensibilisation conseillée par le gouverneur du Nord-Kivu devra aussi atteindre, selon cette autorité politico-administrative, les couches sociales riveraines pour qu'elles comprennent le bien-fondé de l'exploitation rationnelle dans ce

parc. L'alliance Virunga, note-t-on, vise la valorisation de la pêche, de l'énergie, de l'agriculture et du tourisme au profit des populations. On rappelle que les populations riveraines du parc de Virunga, dont la survie dépend essentiellement de cette aire protégée, entrent de temps en temps en contradiction avec les gestionnaires de ce parc. C'est notamment le cas du conflit qui avait opposé, en mars, les gardes de parc et les paysans dans le secteur de Kibirizi, à une centaine de kilomètres au nord de Goma, dans le territoire de Rutshuru, en plein parc national des Virunga. On indique que les gardes-parc de l'ICCN ont détruit les cultures des paysans qui exploitaient illégalement le parc. Cependant les paysans, eux, ont exigé à l'ICCN une précision des limites de ce domaine par rapport à la chefferie.

Un plaidoyer fait au mois de décembre 2013 par l'ONG Solidarité pour la promotion rurale (Sopr), une association locale du Nord-Kivu, pour la réhabilitation des droits des communautés riveraines du parc des Virunga à travers des projets de développement en leur faveur est à compter parmi les pistes de solution proposées. Ces projets de développement proposés par cette ONG devraient permettre de réduire la ruée de ces communautés vers les ressources de cette aire protégée. Il s'agirait, selon Sopr, de trouver le moyen pour ces communautés de bénéficier de ces ressources naturelles tout en protégeant l'environnement. Ces communautés locales accompagnées par la société civile locale et les ONG internationales s'opposent également à l'exploitation pétrolière dans ce parc.

Lucien Dianzenza

DIALOGUE NATIONAL SUR LA TUBERCULOSE

Les participants ont identifié les interventions prioritaires

Environ cent cinquante participants aussi bien du secteur public que privé et de la société civile ont formulé des recommandations pertinentes à l'issue de trois jours des travaux.

Le but de ce dialogue était de contribuer à la sélection des interventions prioritaires et stratégies de mise en œuvre en vue de l'élaboration de la note conceptuelle sur la tuberculose pour l'obtention d'un financement du Fonds mondial pour les trois prochaines années, par une participation active de toutes les parties prenantes impliquées dans la lutte contre la tuberculose.

Du 3 au 5 avril, les participants à ce dialogue national ont fait, de manière participative, une analyse sur la situation épidémiologique, un examen du programme et identifié les principales interventions prioritaires à inclure dans la note conceptuelle du nouveau modèle de financement du Fonds mondial dans la lutte contre la tuberculose. Ils ont aussi proposé les stratégies de mise en œuvre efficace du mécanisme de ges-



Une vue des participants lors de la clôture du dialogue national sur la tuberculose

tion des financements et échangé les expériences de différentes provinces du pays. Les interventions prioritaires ont été identifiées par rapport à cinq thèmes des groupes de travail constitués, à savoir le paquet DOT'S, la coinfection tuberculose et VIH, la tubercu-

lose multi résistante, le suivi et évaluation et la gestion du programme.

Des recommandations

À l'issue de trois jours de réflexion, les participants ont recommandé au gouvernement de la République entre autres

d'assurer le décaissement des fonds de contrepartie pour la lutte contre les trois maladies subventionnées par le Fonds mondial, d'augmenter la mise à disposition des ressources en faveur de la lutte contre les maladies à grande charge de morbidité et mortalité dans le

pays et d'assurer la prise en charge des rémunérations de tous les prestataires et dispensateurs des soins. Les gouvernements provinciaux devront, à leur tour, assurer le financement effectif des activités de santé au niveau provincial et local, d'améliorer les conditions de prise en charge et des soins dans les prisons et de sanctionner toutes les personnes impliquées dans le détournement des biens, matériels et intrants servant à la lutte contre la tuberculose. Le fonds mondial a été invité à assouplir les conditions de décaissement des fonds, tandis que le programme national tuberculose est appelé à doter les structures à forte affluence en microscope LED et les outils de diagnostic rapides aux laboratoires provinciaux. La société civile, quant à elle, devra assurer un contrôle citoyen, rendre compte des activités menées et d'assurer un plaidoyer permanent pour accroître le financement de la lutte contre la tuberculose à tous les niveaux.

Gypsie Oïssa Tambwe

SANTÉ

Ouverture d'un double atelier sur la vaccination

L'activité se tient dans la salle polyvalente de l'OMS du 07 au 12 avril sur la revue des pairs des rapports conjoints gouvernement- OMS-Unicef et la revue par les pairs des rapports de situation annuels.

Les représentants des ministères de la Santé de dix pays de l'Afrique centrale, qui prennent part à ces deux ateliers, vont analyser des documents du rapport conjoint du ministère de la Santé publique-OMS-Unicef et des rapports annuels de situation à Gavi, analyser la cohérence entre les données dans les différents documents pour éviter les contradictions internes, identifier les forces et faiblesses des rapports de situation annuels, proposer des améliorations à apporter aux documents et enfin intégrer les commentaires formulés par les pairs pendant l'atelier. Cela dans l'objectif d'améliorer le contenu et la qualité des rapports.

Parlant au nom de l'interagence, le représentant de l'OMS en RDC, le Dr Joseph Caboré, indique que la revue des rapports conjoints qui se tient du 07 au 9 avril permettra à tous les pays d'échanger pour améliorer la qualité des rapports et de les transmettre à l'OMS et l'Unicef dans les délais requis. La revue par les pairs des rapports de situation annuels prévue du 9 au 12 avril permettra aux pays éligibles à Gavi de pouvoir améliorer la qualité des documents de soumission pour l'obtention des financements relatifs à l'introduction des vaccins sous utilisés et nouveaux.

Dans les pays en développement, le taux de vaccination demeure faible. « Un enfant né dans un pays en développement, à treize fois de plus de risque de mourir dans ses cinq premières années que celui qui est né dans un pays industrialisé et parmi les causes de mortalité infantile se trouvent les maladies évitables par la vaccination dont la rougeole. La RDC, selon l'enquête MICS 2010, occupe la 3e place par rapport à la mortalité infantile au monde avec 465 000 enfants de moins de 5 ans qui décèdent chaque année ». Pour le ministre de la Santé publique, il est possible de changer cette situation si seulement si les pays offrent aux populations un large éventail de vaccins et que la vaccination soit couplée à d'autres interventions nécessaires dans la lutte contre la maladie. En sus de cela, il faut un engagement sans faille des cadres politico-administratifs à tous les échelons, la participation des parents et des communautés de base ainsi que la conscientisation des prestataires de pays concernés.

Aline Nzuzi

RDC-UNICEF

Les parties prenantes informées de la mise en œuvre du programme de coopération

Les députés provinciaux, les responsables de l'armée et de la police, les responsables des confessions religieuses ainsi que les acteurs de la société civile de la ville-province de Kinshasa ont tous été éclairés sur ce programme.

La salle de réunion Dr Ngali du programme national de lutte contre le sida (PNLS) a servi de cadre, le 4 avril, à la réunion de restitution et de vulgarisation de plans de travail roulants 2013-2014 du programme de coopération entre la RDC et l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance). Organisée par le ministère provincial du Plan, budget, travaux publics et infrastructures, cette rencontre avait pour objectif non seulement d'informer toutes les parties prenantes sur le contenu de ce programme de coopération, mais aussi de les impliquer dans ce programme qui vise l'amélioration des conditions de vie des enfants et des femmes.

Pour le ministre provincial du Plan, Rober Luzolano Mavema, cette réunion avait pour but d'assurer une appropriation du processus de planification du programme de coopération RDC-Unicef par les partenaires et d'assurer une meilleure mise en œuvre et un suivi de proximité et efficace des activités.

Dans son intervention, le délégué de la représentante de l'Unicef en RDC, Behzad Noubary, a énuméré plusieurs activités réalisées à Kinshasa au cours de l'année 2013, dans le cadre de la mise en œuvre de différents plans de travail roulants qui sont l'émanation du programme de coopération RDC-Unicef. Ces activités, a-t-il souligné, ont permis de

contribuer à l'amélioration de l'environnement favorable aux milliers d'enfants et de femmes les plus vulnérables. Sur sa liste, il a cité notamment la vaccination contre la poliomyélite, la supplémentation en vitamine A et le déparasitage au mebendazole d'environ 1,6 million d'enfants de zéro à cinq ans de Kinshasa en juillet, août et novembre 2013. En outre, 62.731 personnes ont eu accès à l'eau potable et 61.938 à l'assainissement de base et se lavent ainsi les mains selon les normes « Village assaini » dans cent sept quartiers et villages certifiés assainis à Kinshasa et sa périphérie. Grâce à cela, 19245 ménages ont été touchés avec comme résultat la réduction du taux de morbidité moyen de 16,4% à 3,3% à la fin de l'année 2013.

Pour sa part, Nestor Leta de la Division provinciale du Plan de la ville de Kinshasa a circonscrit le cadre du programme de coopération entre la RDC et l'Unicef qui, selon lui, vise à soutenir les orientations de développement de la RDC telles que contenues dans le DSCR (Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté) et dans les autres plans généraux et sectoriels du gouvernement central. Tout en expliquant le mécanisme de planification du programme de coopération RDC-Unicef, Nestor Leta a, lui aussi, soutenu la nécessité d'impliquer toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre des programmes et dans l'auto-évaluation, vu que les plans de travail roulants se prolongeront au cours du programme 2014-2015.

G.O.T.

THÉÂTRE

Entrechats amuse au Tarmac des auteurs

Drôle du début à la fin, le dialogue entre la grand-mère et sa petite-fille adolescente, extrait de la comédie signée Pascal Vrebos a égayé le public en surnombre à l'espace culturel de Kintambo la nuit du 4 avril.

Entrechats est parue comme une brillante illustration de la citation française « *Le chat parti, les souris dansent* ». Adolescente à l'approche de ses 17 ans, Isabelle et sa « Grand'mi », terme affectueux dont elle ne cesse d'user en face de sa grand-mère pour qui elle nourrit une grande estime, sont bien facétieuses. Leur apparition sur la scène marquant tout de suite leur soulagement de voir les parents s'éloigner de la maison pour quelque temps est précurseur d'une joyeuse saga habilement menée à deux. Complices dans leur rage familiale face au « *couple-bourreau* » qui les garde presque en cage : « *interdiction de faire de la danse pour Isabelle et le fauteuil roulant, une contrainte à la dépendance* », elles mettent à profit l'absence des parents pour se défouler. « Grand'mi » qui traite de tous les mots son gendre n'est pas plus tendre avec sa fille et Isabelle ne ménage pas non plus ses géniteurs, cause de ses plus grandes frustrations.



« Grand'mi » suppliant Isabelle fâchée d'apprendre qu'elle feignait l'hémiplégie

Dans leurs dialogues où elles se racontent et dévoilent tout ce qu'elles ont dans le cœur souvent avec une sorte de rancœur où s'invite l'humour, elles rêvent d'échapper à la claustration de leurs vies. Ce temps de répit offert par une absence perçue telle une aubaine, l'adolescente et son aïeule se livrent dès lors à une série d'imitations du père et de la mère. La foire totale ne se limite pas aux échanges sur les défauts et manières des absents. Elle s'étend jusqu'à certaines li-

bertés dans les pratiques habituelles forts restreintes.

Tout est dans le dialogue

Le décor simple inchangé du début à la fin, une fenêtre et une porte qui se dessinent sur un fond de toile blanche ne participe pas trop à la pièce sauf quand se joue la scène de la cuisine. La cuisson d'une omelette qui en fait un centre d'intérêt rajoute un tantinet de piquant quand elle a presque viré au tragique. Une imprudence qui cause

une flambée apaisée à grands renforts de bassines d'eau. Le salon où se déroule tout le récit n'a pour meubles qu'une table et une chaise. Il s'enrichit à peine d'une seconde table emboîtée à la chaise roulante de Grand'mi le temps du partage de la copieuse omelette faite avec douze œufs. Le reste se raconte avec la possibilité offerte aux spectateurs de laisser libre cours à leur imagination. Il y a d'un côté l'histoire du beau pirate des Antilles, autrefois amant de la vieille comme point d'orgue de son discours sur sa philosophie de vie et ses amours de jeunesse. Et de l'autre, l'adolescente en proie aux appréhensions sur l'amour avec une farouche volonté de grandir qu'elle confie sincèrement. Le duo se rejoint à chaque fois dans la révolte contre ces parents qui semblent en avoir après chacune d'elles, à cause de sa vieillesse dans le cas de l'aïeule et de sa jeunesse, dans celui de la jeune fille qui a soif de vivre mais désire la mort par dépit. Leur dialogue qui s'avère en partie ludique devient un genre d'exutoire où elles exercent leur résistance. Découvrir que sa « Grand'mi » n'est au final pas plus hémiplégique qu'elle ne l'a toujours laissé croire désoriente Isabelle tout autant qu'elle s'effarouche lorsque celle-ci

feint la morte. La many lui apprend que si elle est pleine de ressources, c'est parce qu'être astucieux, savoir faire preuve d'imagination est un atout dans la vie. Mais pour que l'entente redévienne cordiale, elle fait la promesse de ne plus user d'artifices. Campée dans le personnage cocasse de la mémé qui use de la comédie à tout vent, Annie Biasi-Biasi a bien donné l'illusion d'avoir plus de 50 ans qu'elle brandit à chaque fois face à sa petite-fille faisant mine d'incrédulité pour des histoires qui ne sont plus de son âge. Et dans le rôle de l'adolescente, Sheila Nzutisa qui doit en avoir bien le double savait bluffer avec ses attitudes puérides. En définitive, ce sont les contrastes du duo qui ont marqué le plus le public dans ce spectacle dont la régie a été assurée par Henri Kisasa. La Compagnie Les Loups du théâtre s'est réjouie d'avoir affiché complet et même accueilli du monde plus que Le Tarmac des auteurs n'était en mesure de le faire. Quitte à ne pas la manquer, certains se sont résolus à suivre la pièce debout confinés dans le fond. La quinzième représentation de la création de Bavon Diana était donc une réussite en termes d'affluence du public.

Nioni Masela

MUSIQUE

La sortie de l'album « Maître d'école » repoussée au 20 juin

La sortie du prochain album de Papa Wemba a déjà été reportée à plusieurs reprises pour diverses raisons.

Papa Wemba a récemment séjourné à Kinshasa, avant de s'envoler le week-end pour Paris où il poursuit les travaux d'enregistrement de son prochain opus. Le patron de Viva la Musica s'engage déjà dans la promotion de « Maître » d'école. Des clips de chansons de cet album sont déjà disponibles, notamment « Oyebe », « Rendez-vous » et « Blessure », chanson qu'il a consacrée à King Kester Émeneya. Par ailleurs, Papa Wemba sera l'invité de la chaîne d'information française France 24 ce 7 avril à 12H10 heure de Paris et le 22 avril, il sera sur Canal. En dehors de la chanson « Blessure », intégrée en dernière minute, le nouvel album de Papa Wemba comporte huit chansons de style world, notamment « Ndjamenya », « Ma Rosa », « I need you love » et treize chansons de style rumba parmi lesquels « Chasse à l'homme » en duo avec JB Mpiana, « Pool de la mort », « Triple option », « L'homme de Sandtown (H2O) », « Na ndimi », « Valeur ya muasi », « Nostalgie », « Kaporal » et «



Papa Wemba en studio

4 minutes 29 secondes d'adoration ». Les trois premiers clips de cet album ont été tournés à Paris, notamment la chanson « Rendez-vous ». Dans cet album, Papa Wemba a effectué des featuring avec les artistes Jossart Nyoka Longo, le leader du groupe Zaiko Langa Langa, Barbara Kanam et JB Mpiana, patron de Wenge BCBG. Le prochain album de Papa Wemba sera donc sur le marché la veille de la fête de la musique célébrée le 21 juin de chaque année

P.K.

Le groupe Basokin en concert à Paris

L'événement se déroulera le 15 avril prochain à la cité de la musique de la capitale française.



Les musiciens du groupe défendent la culture, la langue et la tradition Songye

Le concert de Basokin fait partie du cycle « African Remix » qui se déroule du 1 avril au 13 mai 2014 au même lieu. Le nigérian Fela Kuti et le burkinabé Victor Démé se produiront également dans le cadre de ce cycle. « *En écho à l'exposition Great Black Music au Musée de la musique, ces trois concerts sont comme trois escales urbaines à travers le bouillonnant continent musical africain : le tradi-moderne de Kinshasa, l'héritage de Fela à Lagos et les romances mandingues que chante Victor Démé à Ouagadougou* », indiquent les organisateurs.

Basokin (Basongye de Kinshasa) est une contraction des mots Basongye et Kinshasa. Hubert Mputu Ebondo, leader du groupe depuis 1983, est un griot connu sous le pseudonyme de Mi-Amor ou de Pharaon noir. Pour ce dernier, c'est une manière de confirmer que les Songye sont des descendants des Égyptiens noirs. Les musiciens du groupe défendent la culture, la langue et la tradition Songye. Basokin sauvegarde et adapte les musiques rituelles et les instruments qui ont été successivement interdits notamment par les colons.

L'instrumentation de Basokin s'articule autour de trois chanteurs, deux guitaristes et une série de percussionnistes. Le groupe a notamment collaboré à la compilation Congotronics en tant que membre du collectif Kasai All Stars qui regroupe des artistes originaires de la province de Kasai notamment le groupe Masanka Sankayi.

Le concert de Basokin s'inscrit dans la droite ligne de l'exposition « Great Black Music », qui se tient au musée de la musique à Paris et qui va s'achever le 24 août. Pour les organisateurs, du fleuve Congo à Congo Square, de la jungle de Harlem au bitume de Lagos, de l'île de Gorée aux rivages des Caraïbes en passant par certains quartiers de Londres et de Paris, groove sons, et mélodées ont peu à peu pris corps et âmes pour donner un sens à l'expression de « musique » noire. L'exposition « Great Black Music entend », apprend-on, entend rassembler les pièces du puzzle qui font des musiques noires une évidence pour l'oreille et les corps dansants, et une énigme pour les chercheurs.

Patrick Kianimi

LOANGO (KOUILOU)

Le gouvernement concède cinq hectares de terre à la société Asperbras

Le site servira à l'implantation d'un hôpital général dans la sous-préfecture de Loango située dans le département du Kouilou. Il a été concédé à la société brésilienne, Asperbras, le 5 avril par le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala.



Le ministre Pierre Mabiala consultant le plan cadastral de la sous-préfecture de Loango

« Nous allons procéder à une enquête parcellaire en vue d'exproprier les quelques occupants de ce site. À l'instar des départements où les travaux de construction ont déjà démarré, il s'agit de réaliser l'un des piliers du projet du gouvernement de la République qui consiste à construire un hôpital général moderne dans chaque chef-lieu de département du pays », a indiqué le ministre Pierre Mabiala. Le ministre

a aussi saisi cette occasion pour échanger avec des occupants et certaines familles propriétaires de ce terrain, qui ont adhéré à l'idée de construire un hôpital moderne sur le site. Interrogé sur le démarrage effectif des travaux et leur durée, Marcio Lopez, directeur du projet Santé pour tous, en charge d'exécuter ces travaux, a expliqué : « Cette descente du ministre sur les lieux marque le début des travaux. Ceux-

ci dureront deux ans à travers l'ensemble des départements. Les hôpitaux bénéficieront d'un équipement hautement moderne afin de pallier les problèmes de santé des populations. » Le ministre était accompagné de Boniface Tchitembo, sous-préfet du district de Loango, des autorités cadastrales du département du Kouilou et des responsables de la société Asperbras.

Séverin Ibara

ENVIRONNEMENT

Lancement officiel du processus « Forêt modèle » au Congo

Pour lancer ce processus, les acteurs concernés se sont retrouvés à Mvouti, département du Kouilou, le vendredi 4 avril.

L'événement, présidé par le ministre de l'Économie forestière, Henri Djombo, a mobilisé quelques membres du gouvernement, le directeur du Réseau africain des forêts modèles (Rafm), Marrisheuw Chimere Diaw et le conseiller politique de l'ambassade du Canada en République du Congo, Etienne Savoie. Les autorités publiques du département du Kouilou et de la sous-préfecture de Mvouti ont elles aussi été associées.

En effet, cette réunion a regroupé plusieurs personnes des différentes structures administratives et sociales. S'exprimant ainsi pour la circonstance Dieudonné Mboumba, sous-préfet de Mvouti a témoigné sa satisfaction pour le choix porté sur la réserve de la biosphère de Dimonica en vue du lancement du processus de "forêt modèle" en République du Congo. Marrisheuw Chimere Diaw a pour sa part remercié le ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Henri Djombo, pour l'aboutissement de processus en République du Congo avant d'expliquer le concept de "forêt modèle". Appréhendant la République du Congo

dans le cadre de la gestion durable des forêts, il a expliqué que : « La forêt modèle de Dimonica contribuera à la durabilité des communautés locales de l'espace forestier de la réserve biosphère de Dimonica. La stratégie du Rafm consiste à développer les entreprises locales avec l'appui des grandes sociétés exerçant dans la zone concernée. Le processus de forêt modèle est un processus de transformation sur la base de l'innovation et devrait conduire l'Afrique et la République du Congo vers l'émergence ».

Etienne Savoie a, à son tour, exprimé sa joie en participant à ces assises. Il a établi une comparaison entre la forêt congolaise et celle du Canada. Il a énuméré les avantages que peut procurer une forêt modèle en termes de loisirs et autres atouts économiques. Relevant de son côté, les mauvaises pratiques de valorisation des ressources naturelles, qui se traduisent par la destruction et la dégradation des forêts tout en exhortant les parties prenantes à travailler ensemble afin d'atteindre les objectifs visés par la forêt modèle, le ministre Henri Djombo a signifié que : « La réserve de la biosphère de Dimonica intègre le programme de l'initiative transfrontalière de la forêt du Mayombe. Cette réserve huma-

nitaire a été créée comme centre d'expérimentation de la gestion durable de la forêt, et n'a malheureusement pas bénéficié des moyens adéquats de l'État. La création d'une forêt modèle, dans celle-ci, consiste à promouvoir le dialogue en vue de développer de manière concertée, les activités conciliant la conservation de la biodiversité avec les activités du développement local. Le plan de zonage élaboré de manière participative constituera un outil approprié en vue de garantir la gestion durable de l'espace forestier de la biosphère de Dimonica ».

Cette réunion a connu également la présence du ministre délégué à la Marine marchande, Aimé Parfait Koussoud Mavoungou et abouti à la signature d'un mémorandum de collaboration entre la République du Congo et le réseau africain des forêts modèles (Rafm). Un bureau du comité de pilotage provisoire de gestion de cette réserve forestière a été mis en place.

Cette réserve s'étend sur une superficie de près de 1360 kilomètres carrés. Celle-ci a été réservée conformément au décret n°88/181 du 1er mars 1988 portant création de la réserve biosphère de Dimonica.

Séverin Ibara

DISPARITION

Le Royaume de Loango perd une « bibliothèque vivante »

Joseph Tchiamas, enseignant sexagénaire à la retraite et président du Conseil des dignitaires du Royaume de Loango, est décédé le 4 avril à Pointe-Noire des suites d'une courte maladie.

Joseph Tchiamas était un passionné de culture et de livres. Une passion qu'il va longtemps communiquer aux enfants en tant qu'enseignant au lycée technique Poaty-Bernard de Pointe-Noire puis comme enseignant dans cet établissement scolaire. Admis à la retraite, il va continuer à transmettre son savoir et son expérience d'enseignant au groupe scolaire du Centre qui va l'employer comme directeur des études.

Sa passion pour la culture, il va l'assouvir au sein de l'Institut des langues locales au Kouilou (Ilalok), une ONG qu'il va animer en compagnie de plusieurs de ses congénères chercheurs et linguistes pour faire la promotion des langues maternelles et des cultures : François Soumbou, Gabriel Blaise Makosso, Alexandre Makosso, Joseph Siama, Simao Mamboma (linguiste du Cabinda), Jean-Paul Serge Pangou...

Plusieurs publications vont voir le jour sous leur houlette, mais la plus significative sera le dictionnaire vili-français publié aux Éditions L'Harmattan, en France, qui comprend 232 pages. Un document écrit en cinq ans dans le but d'implanter le vili dans ce qui constitue sa substance linguistique



Le regretté Joseph Tchiamas

et de dégager son identité de langue. « La langue vili est l'une des langues de notre pays, le Congo, les plus menacées dans son intégrité. Il n'y a qu'à entendre les conversations, notamment d'une jeunesse qui a rompu les liens avec les valeurs d'une culture traditionnelle, pour s'en rendre compte », disaient à l'époque les auteurs du dictionnaire vili-français. Joseph Tchiamas fut aussi le gestionnaire de la bibliothèque Tchiamas 2 de Diosso, dans le Kouilou. Avec son fonds documentaire riche et varié, cette bibliothèque est devenue le lieu de recherche et de documentation des élèves et enfants de Loango, Diosso, mais aussi des villages environnants dans un cadre reposant et luxuriant. Joseph Tchiamas y a passé ses derniers jours avant que la mort ne vienne le faucher.

À la mort de Théousse Bernard, il y a un an, Joseph Tchiamas a été le président du Conseil des dignitaires du Royaume de Loango.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DE FOOTBALL

Cheminot met Kondzo dos au mur, V. Club Mokanda vexé à domicile par AC Léopards

La huitième journée du championnat national d'élite s'est disputée le week-end dernier à Pointe-Noire. AS Cheminot a renoué avec la victoire en s'imposant face AS Kondzo, 2-1, en deuxième explication. V. Club Mokanda a courbé l'échine face à AC Léopards, 3-1.

Le public sportif ponténégrin a vécu ce dimanche 6 avril deux rencontres sensationnelles et pleines d'émotion. La première a vu l'AS Cheminot « kip bwala » renouer avec la victoire en battant l'AS Kondzo 2-1. Résolu à reconquérir son public déçu depuis la 5^e journée suite à une série de défaites, les poulains du coach Amigo ont forcé l'AS Kondzo à une première défaite alors que l'équipe brazzavilloise, éliminée en seizième de finale de la coupe africaine, n'avait jusqu'alors perdue aucun match en attendant le match remis comptant pour la troisième journée face à Diables-noirs. En effet, après une première partie âprement disputée, AS Kondzo ouvrait le score à la 27^e par l'entremise de Mboungou Judicaël. La réplique des Cheminots s'ensuivait la minute d'après, mais, malheureusement, le défenseur de l'équipe brazzavilloise enrayait l'action juste à l'entrée des buts de Louis Kouakou : score à la mi-temps, 1-0. À la reprise, galvanisé par le public, Cheminot égalise par penalty à la 58^e, le but transformé par Gaty Kouami. Kondzo multiplie ensuite ses assauts dans le camp adverse, mais ne retrouve plus le cadre. À la 81^e du match, Rubesh Mahounga crée la sensation en inscrivant le but de la victoire, en profitant de la mauvaise sortie du gardien Trésor Elenga. Cette victoire a permis à Cheminot de rééditer l'exploit de la saison passée en


match aller 2-1.

En match retour à Brazzaville, Kondzo s'imposait, 3-1. Rappelons que la dernière victoire de Cheminot en championnat date de la quatrième journée face à la Mancha, 3-1. L'équipe était ensuite sombrée dans les défaites coup sur coup, dont la première face à Léopard, 0-1, et ensuite face à Tongo, 0-3, avant son coude-à-coude d'un but partout contre Patronage lors de la 7^e journée.

Dans le deuxième match opposant, à Pointe-Noire, V. Club à l'AC Léopards, la tension a été vive entre les supporters des deux équipes alors que la partie se jouait calmement sur le terrain avec une légère domination de l'AC Léopards, dont les efforts ont été sanctionnés par un penalty obtenu aux ultimes minutes avant la pose. Celui-ci a été transformé par le spécialiste maison Ntela, qui donnait l'avantage à son équipe. Mais, comme d'habitude, le public V-clubien n'a pas apprécié le jugement de l'arbitre en se manifestant par des jets de projectiles pour empêcher l'entrée des joueurs dans les vestiaires.

Quinze minutes après la reprise, à la 50^e minute, le chaleureux Bhebey-Ndey, suite à une passe en or de Mankiessé, plaçait une fois le cuir dans les buts de V. Club. Les locaux, sans panique, bénéficiaient d'un penalty à la 71^e minute. Le but de la réduction a été signé Kibansari Tekassala (2-1). Très confiant et serein, Ntela confirmait sa forme en inscrivant le troisième et dernier but de la rencontre devant deux défenseurs inouïs après avoir trompé le gardien qui venait de réaliser une mauvaise sortie.

Charlem Léa Legnoki

 www.facebook.com/airtelcongob

Tous les jours

pour **300** FCFA | **6** min
100 sms
20 Mb

unis
par les meilleurs
forfaits

Ocean-CONGO



Na semaine ! loba na yo
Na ba bonus SMS + Internet



airtel

Le réseau qui nous unit

Forfaits en F CFA	minutes	SMS	Mb	Souscription
300	6	100	20	*122*6#
600	15	200	50	*122*7#
1000	20	500	100	*122*8#

Pour plus d'infos, appelle le 141.

PAIX ET SPORT EN AFRIQUE

Trente animateurs congolais prêts à former les jeunes

Les encadrants polyvalents socio-éducatifs ont suivi une formation sur les valeurs sportives à mettre au service de la paix et du développement. Ces derniers auront la charge de les propager à leur tour auprès des jeunes sur toute l'étendue du territoire national.

La formation, qui s'est déroulée du 3 au 6 avril à Brazzaville, s'est articulée autour de cette thématique. Depuis les principes fondamentaux du vivre-ensemble dans le sport à l'éducation à la culture de la paix, les encadrants-stagiaires ont tout passé en revue. Ils se sont donc fait une idée nette de l'importance des concepts sport, paix et développement pour le mieux-vivre ensemble des jeunes, responsables de demain.

«Nous avons appris beaucoup de choses : entre autres, les comportements et attitudes à adopter en situation conflictuelle pour éviter les déchirements en privilégiant le compromis, l'acceptation des différences, le respect de l'autre [...] C'est donc ses valeurs que nous inculquerons aux jeunes Congolais pour le mieux-vivre ensemble», a déclaré un encadrant national scout, Joseph Maouéné, participant à cette for-

mation. Le coordonnateur de la fondation Jeunesse, sport et paix en Afrique, Pascal Akouala, a abondé dans le même sens. «La culture de paix en société par le sport demeure notre priorité. [...] Sport, paix et développement sont des notions qui s'imbriquent pour former un tout indissociable», a-t-il souligné, en évoquant la nécessité pour toutes les catégories d'enfants de partager ses valeurs cardinales pour une meilleure vie en communauté.

Les animateurs formés ont commencé leur mission de terrain le 6 avril, lors de la clôture de cette formation. En effet, après la partie théorique, ils ont été soumis à une évaluation pratique, sous l'œil vigilant des formateurs qui, tous, étaient des spécialistes congolais en la matière. Ainsi, près de trois cents jeunes, venus de tous les arrondissements de Brazzaville, ont été mis à leur disposition pour une animation sportive. Les équipes ont été mises en place. Chacune d'elle était composée de neuf joueurs représentant les neuf arrondissements de la ville capitale. Un devoir de brassage dicté par la philosophie même de la fondation, qui a organisé cette activité. Dans un grand élan de soli-



La photo de famille des animateurs

darité, ces jeunes ont partagé des moments de joie avant de regagner leurs familles où ils diront, sans nul doute, ce qu'ils ont appris sur le vivre-ensemble. Pour rappel, toutes ces activités ont été réalisées à l'occasion de la célébration de la première Journée internationale du sport au service de la paix et du développement. Celle-ci est célébrée le 6 avril de chaque année. Cette journée a été instituée par les Nations unies dans sa résolution

du 23 août 2013, qui invite les États, les organisations non gouvernementales et autres acteurs à observer et à faire la promotion de ladite journée.

La fondation Jeunesse, sport et paix en Afrique n'est pas à son coup d'essai dans ce genre d'initiatives. Elle a mené plusieurs actions dans nombre de pays pour l'édification d'un monde pacifique en Afrique et ailleurs comme Haïti, le Rwanda, le Mali, le Burundi, la Côte-d'Ivoire...

Aujourd'hui, ce sont les animateurs polyvalents congolais qui sont concernés, le Congo étant très impliqué dans le combat pour la promotion de la paix par le sport. Sous peu, ces animateurs prendront donc le chemin de tous les départements du pays pour encadrer les jeunes qui consolideront la paix et le développement au nom des valeurs sportives.

Rominique Nerplat Makaya

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

L'Étoile du Congo reléguée à la quatrième place

C'est la conséquence logique du nul de deux partout concédé par les Stelliens devant Saint-Michel de Ouenzé alors que son poursuivant, Interclub, s'imposait le 5 avril au stade Alphonse-Massamba-Débat 2-1 face à Tongo football club (TFC).

La huitième journée du Championnat national de football s'est achevée le 6 avril sur une note très satisfaisante pour l'Athlétic club Léopards. Les Fauves du Niari se sont imposés à Pointe-Noire 3-1 devant V. Club Mokanda, creusant ainsi l'écart qui les séparait de leur poursuivant le FC Kondzo. Les Brazzavillois battus à Pointe-Noire 1-2 par l'AS Cheminots ont vu leur compteur bloquer à 16 points. Ils ont huit longueurs de retard sur l'AC Léopards qui a encaissé le 6 avril son premier but sur penalty et qui a su enregistrer sa huitième victoire en autant de matchs grâce à un couplé gagnant : Ntela Kalema (2 buts) et Rudy Guelord Bhebey Ndey. Derrière, l'AC Léopards et le FC Kondzo, la lutte pour la troisième place qui donne droit à la qualification à la Coupe africaine de la Confédération, s'annonce âpre. Elle a changé de preneur en l'espace d'une journée. Et c'est l'Interclub qui se montre à son avantage. Les militaires ont vite oublié leur défaite contre l'ASP qui leur avait fait perdre la 3e place en dominant TFC sur un score de 2-1. Férimo



L'Interclub bat le TFC et se réinstalle à la troisième place (© Adiac).

Mefo ouvrait le score à la 18e minute. Ils seront surpris avant la pause par une égalisation de Florent Sungura à la 45e minute. Le but d'Ewolo à la 72e minute réinstalle l'Interclub à la 3e place à une longueur de retard sur le FC Kondzo et une d'avance sur l'Étoile du Congo.

Les Stelliens n'ont pas pu faire mieux que concéder un nul de deux partout face à SMO. L'Étoile du Congo entamait d'ailleurs mieux la rencontre en ouvrant le score à la 19e minute par l'entremise de Guelor Mboundou après un excellent de travail de Jores Ngombé. L'enthousiasme engendré par ce but s'est

s'éteint très tôt suite à une faute de main du gardien Romuald Mbouma, relâchant le ballon devant Amina Ngalebaye, affamé. La punition est sévère : une égalisation à la 25e minute. À peine le temps d'une remise en jeu, la défense stellienne craque de nouveau. Son emplacement exécrable profite à Yann Mokombo qui donne l'avantage à SMO à la 27e minute. Le dernier mot revenait à Jores Ngombé. Sa frappe de plus de 30 m en pleine lucarne juste avant la pause a permis aux Vert-et-Or d'arracher le point du match nul. Conséquence : l'Étoile du Congo recule d'un cran avec 14 points, subissant ainsi la pression de l'Associa-

tion sportive Ponténégrine (ASP) qui gagne une place au classement après sa victoire, le 6 avril au stade Alphonse-Massamba-Débat, 2-0 devant le Club athlétique Renaissance Aiglon (Cara). Le Cara a vécu une huitième journée cauchemardesque. Les Aiglons, par l'entremise de Mukenga, ont non seulement manqué un penalty à la 55e minute, mais ont aussi brillé par une maladresse très surprenante. Ce manque de réalisme a fait le bonheur de l'ASP qui avait ouvert le score à la 44e minute par Telphite Yombeth avant que Bienvenu Maboto n'enfonce le clou à la 90+2 sur penalty. L'ASP compte désormais

13 points devant le FC Bilombé qui s'est fait également distancer par la formation des Diablies noirs. Rissi Mienandi (7e) et Lorry Edgo Nkolo et (41e minute) ont mis le FC Bilombé à genou. Les Diablies noirs montent à la 6e place avec 12 points, la moitié des points obtenus par l'actuel leader du championnat. En match avancé de cette 8e journée, Patronage Sainte-Anne a dominé La Mancha de Pointe-Noire 3-0. Et le match devant opposer Nico-Nicoyé à la Jeunesse sportive de Talangaï (JST) a été reporté.

Classement à l'issue de la 8e journée

- 1- AC Léopards : 24 points+18
- 2- FC Kondzo : 16 points+7 moins un match ;
- 3- Interclub : 15 points +0
- 4- Étoile du Congo : 14 points +6
- 5- ASP : 13 points+4
- 6- Diablies noirs : 12 points+3 moins un match
- 7- FC Bilombé : 11 points+1
- 8- AS Cheminots : 11 points-1
- 9- Patronage Sainte-Anne : 8 points +5
- 10- Cara : 8 points +1
- 11- JST : 8 points-4 moins un match
- 12- SMO : 7 points-3
- 13- V. Club : 6 points-5
- 14- La Mancha : 6 points-6
- 15- TFC : 5 points-6
- 16- Nico-Nicoyé : 0 points-12 moins un match.

James Golden Eloué